

Rapport d'activités 2013

Connaître - protéger - gérer - valoriser



Bilan Moral du président

Chers amis,

Une fois n'est pas coutume, mais c'est avec un volet financier - en prélude au bilan du trésorier - que je souhaiterai ouvrir ce rapport moral. En effet, souvenez-vous, l'an dernier, nous présentions un bilan mauvais, liée à de nombreuses raisons, mais notamment les complexités administratives liées aux fonds européens. Nous avons pu absorber ce mauvais bilan grâce à nos réserves des années passées mais nous avons pris l'engagement devant vous de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour rétablir nos finances et modifier notre modèle.

Vous le verrez, non seulement nous avons modifié notre dépendance vis-à-vis des fonds européens, mais nous avons également mieux organisé notre mode de fonctionnement administratif avec la création du poste de responsable administratif et financier. Nous avons également fait baisser les dépenses de fonctionnement. Grâce à ces actions et grâce aussi au soutien de nos partenaires financiers, Etat ou collectivités qui n'ont pas rogné leurs soutiens malgré un contexte économique fragile, on les en remercie, nous avons pu mener nos missions à bien.

Autres contraintes nouvelles, renforcées par notre statut d'association reconnue d'intérêt général et porteur de politiques publiques, la mise en place des appels d'offres. Ces dossiers techniques et complexes ont nécessité une capacité d'adaptation forte de nos équipes - capacité d'ailleurs qui fait la force de notre modèle associatif - et je les félicite pour le travail qu'ils ont mis en place... Toutes ces choses n'ont pas entaché notre volonté de régler les difficultés causées l'an dernier, notamment par le FEDER, et nous serons en mesure de vous annoncer tout à l'heure le retour à l'équilibre de notre association.

Dans la vie des sites, sur laquelle on reviendra pendant le rapport d'activités, et dont je vous parlais déjà l'an dernier, je noterai quand même la finalisation du rapprochement avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin, puisqu'elle a accepté, sous l'égide de l'Etat, de partager la gestion de la Réserve naturelle nationale du marais d'Isle dont nous sommes désormais co-gestionnaires. Nous avons pu aplanir d'autres difficultés, je pense à la RNN de l'étang Saint-Ladre où nous travaillons désormais très positivement avec la commune, mais nous avons constaté, malheureusement, plus généralement, une plus grande difficulté de certains de nos partenaires communaux à comprendre les attendus de la protection des espaces naturels.

Même si le Conservatoire a toujours veillé à la concertation et au partenariat, je dois dire que nous avons constaté une recrudescence de difficultés à faire respecter le droit, et le minimum. Il semble que, depuis deux ou trois ans, sûrement avec l'effet de la crise, beaucoup n'hésitent plus à redire que «l'environnement, ça suffit» pour paraphraser un homme politique... Les demandes pour surseoir à une obligation, ou une protection réglementaire, ou même à la destruction d'espèces protégées par la loi, sont plus courantes. De même que certaines communes n'hésitent pas à être «hors la loi», menaçant même parfois de nous exclure d'un site. C'est arrivé cinq ou six fois en 2013 et nous passons beaucoup de temps à tenter d'expliquer pourquoi nous préconisons tel ou tel projet, pourquoi la préservation de tel ou tel milieu est utile à la commune ou à la collectivité.

Cette recrudescence est suffisamment significative pour qu'elles nous inquiètent et nous oblige à la fois à de la pédagogie, du sens de la persuasion, et parfois aussi à de la fermeté, si tant est que nous puissions l'exercer et là, évidemment se pose la question de la maîtrise foncière ou d'usage. Plus elle est forte, plus on est en mesure de faire respecter les réglementations qui sont d'ailleurs celles du droit de la République et pas celles que nous imposons !

Ailleurs, bien sûr, nous avançons : le réseau de sites progresse, c'est le cas par exemple dans le Laonnois, où le projet de création d'une Réserve naturelle régionale sur le chemin des Dames a boosté la contractualisation de nouveaux sites exceptionnels. Je pense aussi au territoire du futur Parc Naturel Régional de Picardie Maritime et plus globalement à la côte picarde, puisque nous avons signé deux conventions nouvelles sur ce secteur, l'un autour des chauves-souris à l'hôpital de Rue et l'autre sur le territoire de la commune de Mers-les-Bains. Cela rejoint aussi la volonté commune affichée il y a quelques jours entre le Syndicat Mixte baie de Somme Grand littoral et le Conservatoire de réfléchir ensemble à une complémentarité d'actions sur ce territoire à enjeux. Nous en reparlerons bien sûr.

Dans l'Oise, c'est aussi plusieurs territoires phares comme le sud de l'Oise bien sûr, mais aussi l'accomplissement de certaines mesures comme la gestion des étangs du Plessis-Brion ou les premiers aménagements sur le golf de Morfontaine. Nous reviendrons sur tous ces sites dans le rapport d'activités. Nous sommes également plus largement associés aux dossiers complexes et souvent sensibles des mesures compensatoires, et il nous faudra dans les années à venir poursuivre la réflexion sur le «fond» comme sur la «forme» sur nos postures en la matière.

2013 a vu aussi le renforcement de notre politique à l'égard du grand public. Notre communication a été plus orientée sur cette thématique et nous commençons à disposer dans notre région d'un réseau de sites important dont une partie dispose d'aménagements pertinents. Ils permettent aujourd'hui d'avoir une vision globale de l'ouverture au public des sites et de pouvoir réfléchir à l'échelle régionale sur l'interprétation : sites bien aménagés, sites légèrement aménagés, sites non aménagés.

Il va de soi que nous ne développons pas, par exemple, le même type d'ouverture au public sur la Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre et celle des Landes de Versigny. Cette politique régionale s'est aussi appuyée sur notre service animation et communication.

Outre les plaquettes et documents dont je pense vous appréciez tous la qualité, nous avons mis en place une vraie stratégie sur l'animation nature autour des sites que nous gérons. L'arrivée d'un animateur-nature l'an dernier a conforté ces décisions stratégiques et, je le pense, elle rencontre un vrai succès. Un vrai succès qui, conjugué aux actions de l'équipe vie associative, a une autre conséquence forte que nous souhaitons : un développement positif et fort de notre vie citoyenne et de l'engagement des bénévoles. Ainsi le réseau des Conservateurs bénévoles s'est largement renforcé cette année et nous continuons en 2014 !

Mieux, notre nombre d'adhérents a connu un développement important et a dépassé pour la première fois les 600 ! Une réelle victoire alors que, paradoxalement, on constate globalement autour de nous l'accroissement d'un individualisme forcé. Et cela fait plaisir... Bravo à l'ensemble de l'équipe et à l'équipe vie associative et citoyenne à qui nous devons certainement ce regain d'intérêt pour notre association. Et c'est particulièrement important.

Nos amis du Conservatoire de Languedoc-Roussillon ont développé avec leurs partenaires catalans et italiens la notion d'intendance des territoires, et l'idée que les citoyens doivent s'emparer eux-mêmes de la gestion de la nature et du quotidien. C'est ce que nous faisons dans notre association. Et, même si elle est reconnue par l'Etat et la Région, même si elle porte des politiques publiques, c'est parce que notre Conservatoire est une association, pleinement issue de la société civile, qu'elle a ce succès fort.

Parfois, on nous pose la question de l'opportunité du statut associatif. Doit-on, parce que nous sommes une association qui a un réel poids dans la vie de la Picardie, devenir des structures publiques et, plus généralement, pourquoi l'ensemble du réseau des Conservatoires

d'espaces naturels, finalement, ne deviendrait pas des conglomerats GIP ou autres syndicats mixtes. Avec la majorité de mes collègues présidentes et présidents de Conservatoires, nous sommes farouchement attachés au maintien du statut associatif, parce que la Nature et sa gestion doivent continuer d'être au cœur de la citoyenneté.

Notre modèle des Conservatoires d'espaces naturels associatifs, agréés par l'Etat et la Région est un modèle unique, complètement adapté à cet intérêt général, à ce bien commun qu'est la nature, il permet cette formidable alchimie entre bénévoles et professionnels, société civile et collectivités, réglementaire et contractuel, un lieu de rencontre unique entre tous les acteurs du territoire et cela, seule l'association est capable de l'assurer et de le maintenir, à long terme, quel que soit le contexte économique et politique. Cet ancrage associatif a ses détracteurs, réguliers, dogmatiques, qui sapent parfois au long cours nos actions. Mais sachez que je défends ces valeurs et cet ancrage au quotidien, en votre nom, et j'ai d'ailleurs eu à le faire beaucoup cette année car je pense que vous êtes aussi attachés que moi à cette philosophie différente.

Enfin, ce bilan moral est certes celui de 2013, mais je ne pouvais pas le terminer sans rappeler que nous fêtons ce jour les 25 ans de notre association. Je n'ai pas souhaité que ce bilan soit celui des 25 ans, mais regardons juste ce que nous avons construit tous ensemble...

Au fil de ces années, nous sommes à la fois devenus solides et respectés - peut-être même respectables ! - notre reconnaissance par l'Etat et la Région en est une consécration et je dois ajouter qu'à ce jour 12 Conservatoires sont d'ores et déjà agréés et une dizaine d'autres est en cours de l'être, mais elle ne minore pas loin de là notre engagement citoyen et associatif, nos valeurs modernes et d'actualité et notre envie, notre passion, notre motivation qui fait qu'en permanence, nous mêlons tous ensemble un cap que nous tenons coûte que coûte et qui fait que la protection de la nature progresse en Picardie grâce à chacun d'entre vous mais, en même temps, nous innovons et nous gardons notre fraîcheur et notre envie intacte.

Et dans le monde où l'on vit actuellement, c'est certainement notre plus grande force. Et pour cela, 25 ans, qu'on en soit sûr... n'est qu'un début !

Parfondru, le 17 mai 2014

Christophe Lépine
Président du Conservatoire d'espaces naturels de
Picardie
Secrétaire général de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

Addendum au bilan moral du président

Validé au Bureau du 7 mai 2014

J'ai souhaité, au vu des récentes actualités, ajouter ce point, avec l'approbation du Bureau du Conservatoire, dans ce rapport moral. Il vous sera distribué avec le rapport d'activités imprimé et c'est ce rapport moral, complété de ces mots, qui constituera le rapport soumis à votre vote.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que des réformes institutionnelles sont de nature à impacter notre association : création de l'Agence nationale de la biodiversité et d'éventuelles déclinaisons régionales, remise en cause régulière du statut associatif. L'annonce de la suppression de la clause de compétence générale pourrait remettre en cause nos financements et, évidemment, la suppression de la moitié des régions peut menacer notre activité ou remettre en cause son intégrité. D'autres mouvements, créations et fusions de structures évoquées et annoncées dans des régions voisines pourraient aussi impacter votre Conservatoire.

Solennellement, je voulais m'engager, auprès de vous, avec le Bureau du Conservatoire, à ce que, dans les turbulences institutionnelles des mois à venir, les intérêts du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie tels que vous les avez construits pendant ces vingt-cinq ans soient préservés intangiblement, et en particulier : notre assise citoyenne et notre statut associatif, la pérennité et l'intégrité de l'ensemble des sites que nous gérons, possédons et avons contractualisés, le statut et l'emploi de nos salariés et les contours de leurs missions.

Je m'engage, avec le Bureau du Conservatoire, à ce que tout projet, tout changement annoncé, tout risque pour l'ensemble de nos actions et des fondamentaux que j'ai rappelés fassent l'objet d'une consultation et d'une décision des adhérents de notre association, et que vous soyez seuls à décider de votre avenir par le biais réglementaire d'Assemblées générales extraordinaires.

Christophe Lépine

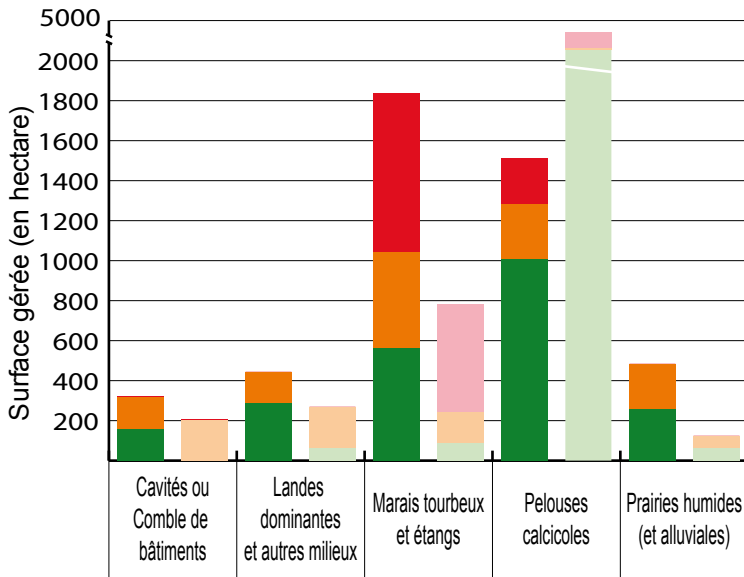
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie,
Secrétaire général de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

Répartition par type de milieux et par type de propriétaires en 2013

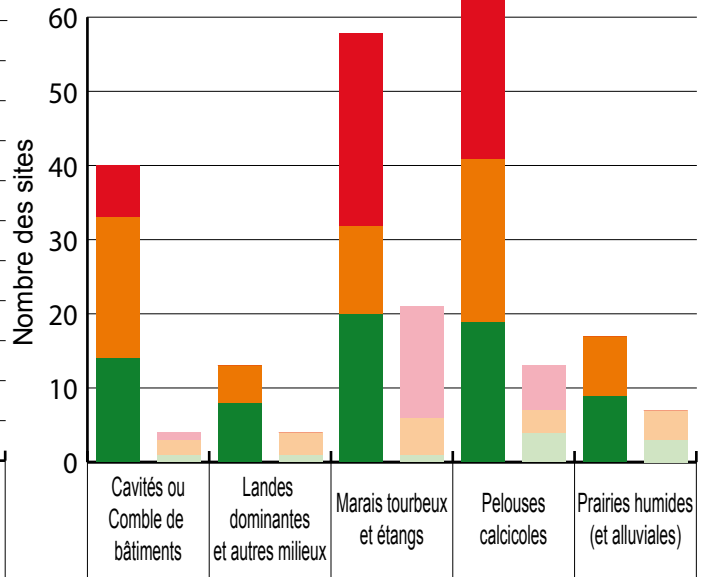
Situation au 31/12/2013

Les interventions par type de milieu

Surface totale de 10375 ha

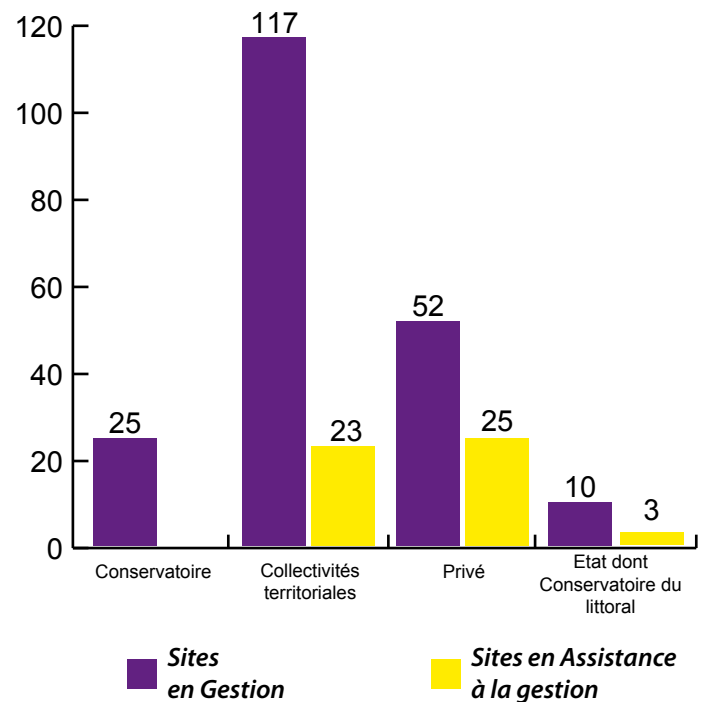
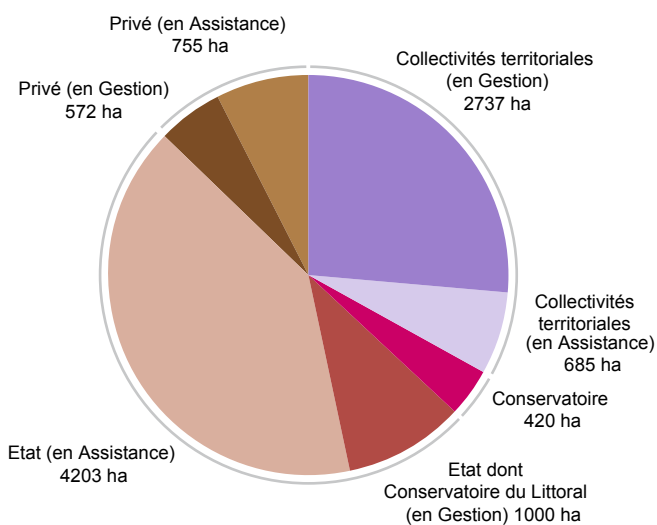


Nombre total de 255 Sites



Sites en Gestion Aisne Oise Somme
Sites en Assistance Aisne Oise Somme

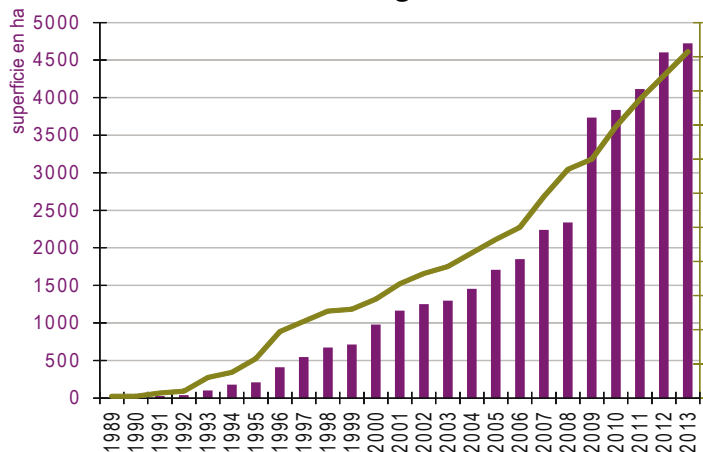
Les interventions par type de propriétaire



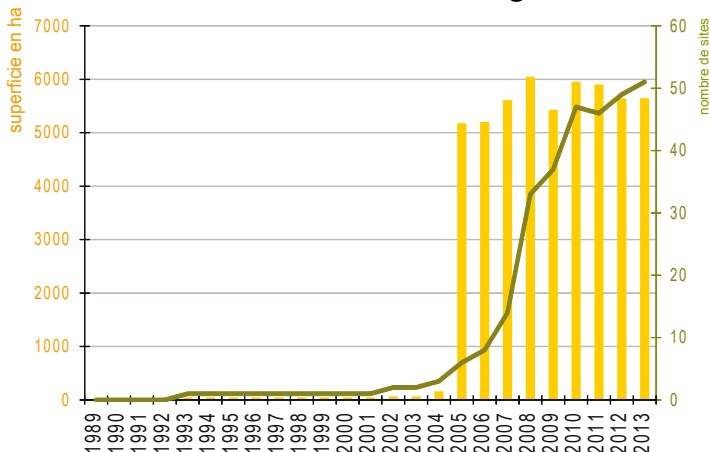
Évolution de la maîtrise foncière en 2013

Évolution du nombre de sites et de la superficie - Région Picardie

sites en gestion

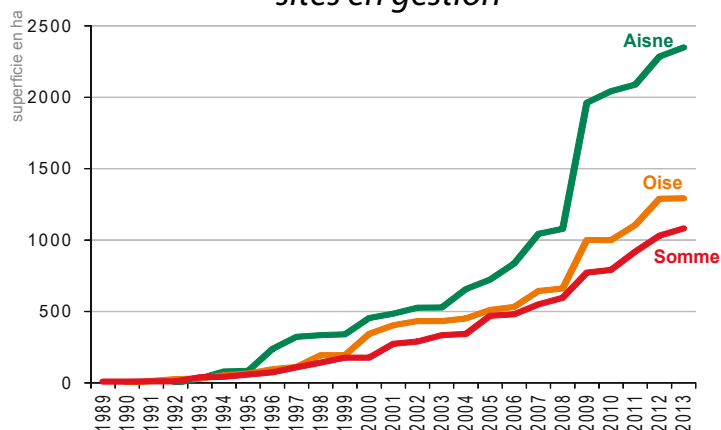


sites en assistance à la gestion

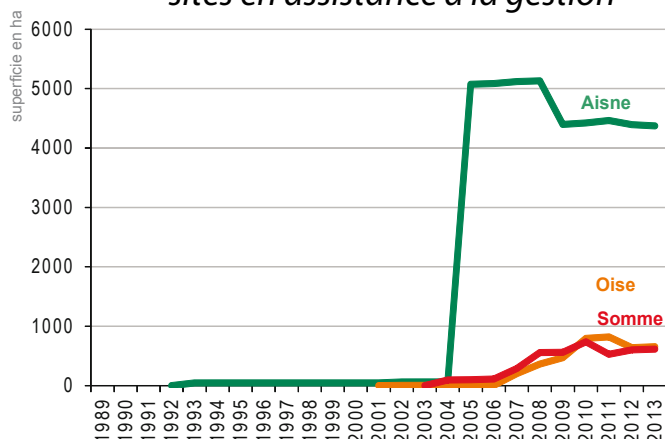


Évolution de la superficie par département

sites en gestion

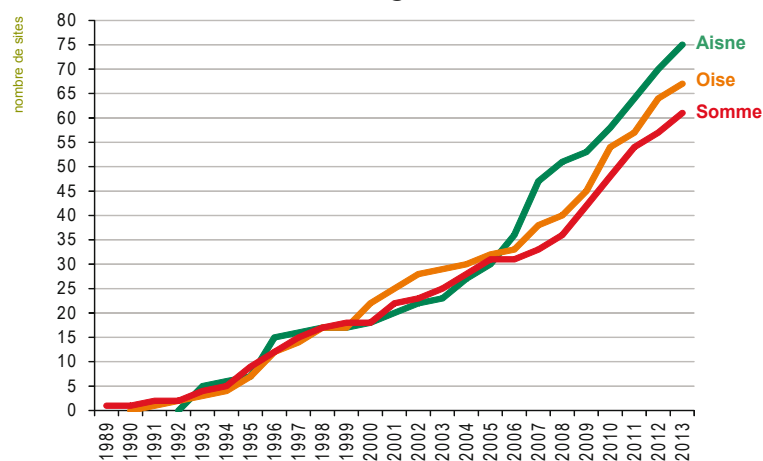


sites en assistance à la gestion

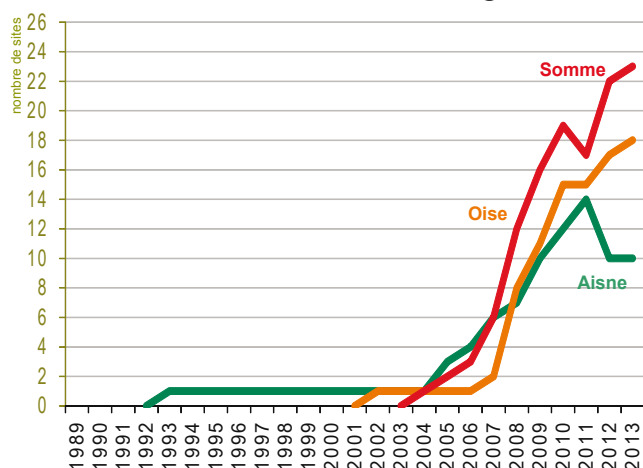


Évolution du nombre de sites par département

sites en gestion



sites en assistance à la gestion

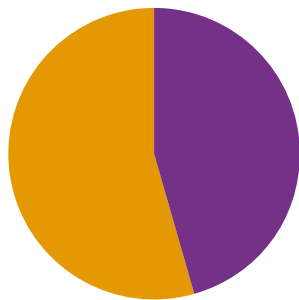


Répartition par type de maîtrise foncière ou d'usage en 2013

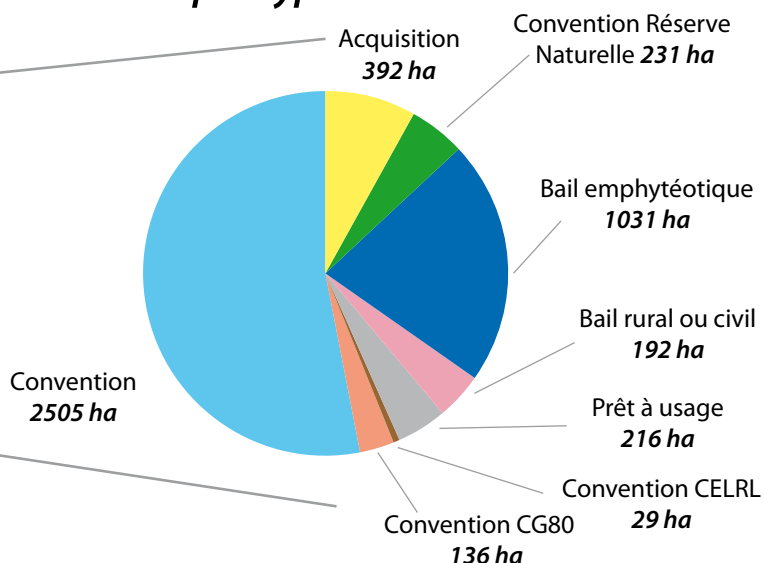
superficie en hectares, situation au 31/12/2013

Superficie de sites contractualisés par type de contrats

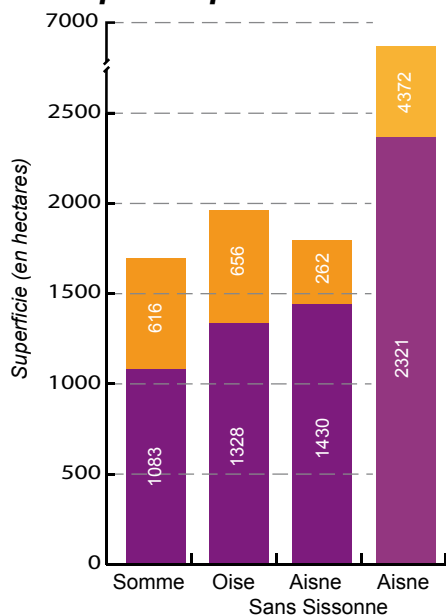
204 Sites en Gestion
4732 ha



51 Sites en Assistance à la Gestion
5643 ha

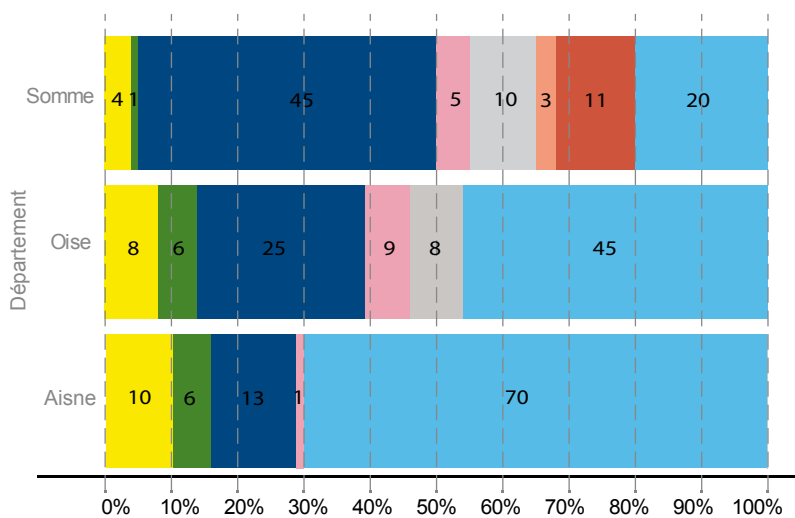


Surface d'intervention par département



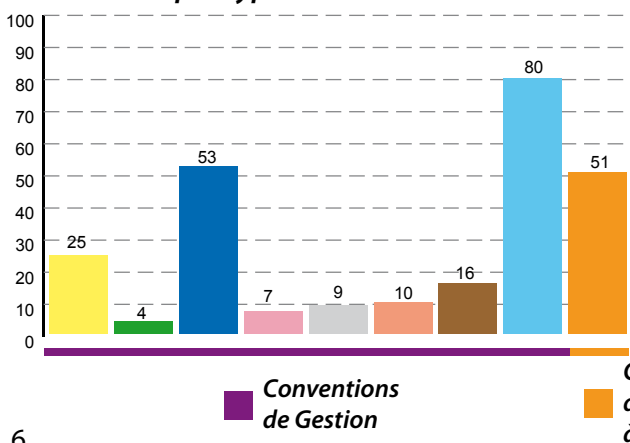
Superficie en gestion directe (en hectares)

Répartition des surfaces contractualisées* par département



* : un site peut présenter plusieurs types de contrat. Pour l'analyse, seule la maîtrise "dominante" en terme de surface est figurée.

Nombre de sites concernés par type de contrats



Le Conservatoire s'anime

Un poste d'animateur nature a été créé en 2013 au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Franck Cominale a donc rejoint l'équipe en mars 2013 pour assurer ses 1^{ères} animations dès avril. Il a accompagné la plupart des sorties nature programmées cette année en région et quelques animations pédagogiques pour des centres aérés et écoles.

Grâce à ce renforcement, pour sa 2^{nde} édition, l'opération « les Mardis de l'été » a transformé l'essai de 2012 avec 9 dates qui ont rassemblé 172 curieux.



L'assise associative passe la barre des 600 adhérents!

En 2013, le Conservatoire a enregistré 617 adhésions soit une augmentation significative de plus de 20%. Un effort particulier a été mené pour dynamiser l'assise citoyenne avec par exemple la création d'une première lettre d'information électronique à destination des adhérents : *Actu'adhérent*.

Le nombre de conservateurs bénévoles a lui aussi augmenté avec 44 personnes investies sur 54 sites au 31 décembre 2013. Pour la 2^{nde} édition, leur journée de formation a eu lieu dans les Marais de la Souche, à Liesse-Notre-Dame, autour du thème des suivis d'odonates.

Les dons liés à la cession des frais des bénévoles représentent 10 473 euros en 2013.

« 10 chèvres pour les espaces naturels »



Une souscription pour l'achat de 10 chèvres des fossés a été lancée avec succès en mai 2013. Les contributions de 28 donateurs ont permis de récolter 2 565 euros afin de financer l'achat des animaux, leur hivernage, les frais vétérinaires et du matériel de pâturage. Les 10 chèvres issues du troupeau du CEN de Basse-Normandie sont arrivées dans l'Oise en octobre dernier.

A l'étable pour l'hiver, elles feront leurs premiers «travaux» d'entretien des milieux naturels au printemps 2014 sur plusieurs sites de coteaux et marais.

Agréments

Suite à l'obtention de l'agrément Conservatoires d'espaces naturels en 2012, le Conservatoire a renouvelé son agrément au titre de la protection de l'environnement ainsi que son habilitation à participer au débat sur l'environnement au sein des instances consultatives régionales. Il sera notamment représenté au CESER. Pour

la première fois, le Conservatoire est également agréé par l'Education nationale pour l'intervention pendant le temps scolaire en appui aux enseignants, et pour la formation des équipes pédagogiques.

2013, année médiatique...

Le Conservatoire a bénéficié d'une large couverture des médias en 2013. France 3 Picardie a suivi à plusieurs reprises les équipes pour des reportages dans le journal régional ainsi que 2 séries hebdomadaires. L'association a également été présente sur France bleu Picardie et dans la presse écrite régionale.



Le Conseil scientifique

Il s'est réuni 2 fois en 2013 et a traité des sujets suivants :

- Examen de 5 projets d'intervention dans le cadre de mesures compensatoires liées à des projets routiers (RN2, RD1032 dans l'Oise), un centre d'enfouissement technique et deux projets liés à des carrières. Le CS a particulièrement insisté sur la nécessité de la durabilité des mesures de préservation pour valider l'intervention du Conservatoire, notamment par la voie d'une maîtrise foncière forte et de longue durée. Dans ce cadre le CEN Picardie a pour la première fois mobilisé le Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels pour réceptionner un terrain qui sera cédé par la société Lafarge-Granulats. Ce transfert de propriété sera réalisé courant 2014.

- Examen des conflits d'usage liés à la gestion du site du « marais des villes » à Méricourt sur Somme. Les enjeux et objectifs mis en évidence dans le plan de gestion du site (avifaune des roselières notamment) ont été confirmés par le CS. Des solutions doivent être recherchées avec les acteurs locaux et éventuellement les services de l'Etat pour atteindre ces objectifs.

- Le CS a également validé plusieurs projets d'acquisition de parcelles en Moyenne vallée de l'Oise pour un total de 9 hectares essentiellement en prairies alluviales (et peupleraies).

Le Ponthieu et la
Plaine maritime picarde
page 37

La Vallée de la Bresle
page 35

Le Sud Amiénois et la Vallée de l'Avre
page 36

Le Grand Beauvaisis
page 27

Le Clermontois - Plateau picard
page 24

Type de milieux dominants*

- ⊙ Cavité souterraine ou Comble de bâtiment
- # Lande sèche et Boisement
- ⊞ Lande et Marais et étang
- ⊞ Lande et Pelouse
- ⊞ Lande et Prairie humide
- Marais et étang
- ⊞ Marais et étang et Pelouse
- ⊞ Milieux variés
- Pelouse calcicole
- ⊙ Pelouse calcicole et Cavité souterraine
- Prairie alluviale ou humide
- Pelouse calcicole et prairie humides
- ⊙ Prairie humide et Pelouse calcicole et Cavité souterraine

Le Vexin-Thelle
page 27

Le Sud de l'Oise
page 25

La Moyenne V
pa



Vallée de la Somme
page 32

La Haute Somme
page 34

Le Vermandois - Saint-Quentinois
page 16

La Thiérache
page 16



Le Chaunois
page 17

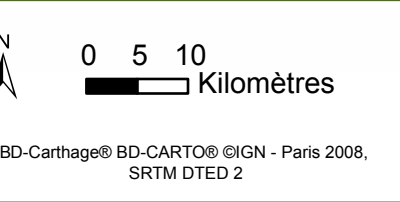
Le Laonnois
page 19

Le Soissonnais
page 20

Le Sud de l'Aisne
page 21

Le Compiégnois
page 29

Le Pays des Sources et Vallées
page 28



Le Conservatoire en Picardie

L'actualisation de l'Inventaire ZNIEFF



Le Conservatoire a poursuivi en 2013 sa mission de secrétariat scientifique auprès de la DREAL pour l'actualisation de ce zonage environnemental emblématique pour le patrimoine naturel.

Une attention particulière a été portée aux espèces les plus prioritaires en Picardie (espèces SCAP, TVB, PNA...) pour que l'inventaire vienne aussi alimenter les autres politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Parmi les résultats les plus marquants, on citera la proposition d'une nouvelle ZNIEFF dans le Vexin suite à la découverte d'une population de l'Agrion de mercure. Dans la Somme, la création d'une ZNIEFF à Thézy-Glimont devrait permettre de mieux faire reconnaître l'intérêt écologique d'un larris abritant la seule population régionale du Cirse tubéreux et des pelouses à orchidées relictuelles. Dans l'Aisne enfin, les prospections conduites en vallée de la Suippe permettent d'envisager qu'une ZNIEFF actuellement limitée au cours d'eau soit étendue aux zones humides du fond de vallée. Ce type d'extension est gage d'une meilleure fonctionnalité écologique et devrait bénéficier à des espèces telles que le Séneçon de marais ou encore le Lépidure, petit crustacé branchiopode des zones alluviales.

Les propositions devraient être présentées au CSRPN dans le courant de l'année 2014 pour une validation finale par le MNHN au niveau national.



Inventaire et cartographie des tourbières de Picardie



Le Conservatoire et le CBN de Bailleul se sont associés pour lancer un programme d'inventaire et de cartographie des tourbières à l'échelle régionale. Soutenu en 2013 par la DREAL et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, cette étude vise à actualiser les données éparses en matière de localisation et de délimitation des tourbières. L'étude doit aussi permettre de souligner les particularités des tourbières picardes sur le plan écologique, en établissant une typologie, mais aussi au niveau patrimonial, en identifiant les enjeux de conservation espèces et habitats propres à ces milieux.

Un premier test méthodologique a été effectué en 2013 sur la Moyenne vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville.

Il a permis de tester différentes approches de cartographie sur la base d'indicateurs biologiques mais aussi pédologiques, le sol étant une composante majeure pour décrire et



comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes.

Au total, ce sont près de 2500 ha de zones humides qui ont été étudiés. A l'issue de cette première phase, il ressort que les tourbières actives ont une répartition morcelée au sein des vastes marais alcalins de la vallée de la Somme et qu'elles couvrent environ 20% de la zone d'étude. Malgré un état de conservation assez mauvais, les tourbières montrent localement des potentialités de restauration non négligeables, comme dans certains plans d'eau, où la dynamique de formation de tourbe s'opère depuis les rives en constituant des tremblants. L'étude montre aussi que l'essentiel des surfaces actuelles se trouve sur les sites du Cen Picardie. Le Conservatoire a donc une forte responsabilité pour la conservation de ces milieux même si, de nouvelles zones à protéger ont pu être cartographiées par ailleurs.

Découvrir la Vallée de l'Oise depuis l'autoroute



Dans le cadre de ses engagements verts et de la réalisation d'une aire autoroutière prototype, la SANEF a sollicité l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour l'accompagner dans son projet d'aménagement de l'aire d'autoroute de Chevrières (sur l'A1). Le Conservatoire est intervenu pour conseiller un certain nombre d'aménagements de génie écologique et sur les panneaux pédagogiques.

Les professionnels de la route et vacanciers peuvent donc découvrir une aire de détente consacrée au patrimoine naturel de la Vallée de l'Oise.



L'exposition « Un regard sur les Zones humides de Picardie »



Suite à un appel à projets de l'Agence de l'eau Artois Picardie, et rejoint par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conservatoire a réalisé une exposition photographique sur le thème des zones humides de Picardie. Tirés en 3 jeux, les 10 supports autonomes seront mis à disposition des structures d'accueil grand public (offices de tourisme, maisons des associations ou de quartiers, salles communales..) dès février 2014 pour sensibiliser le grand public à la fragilité des zones humides. L'exposition est complétée par un livret d'accompagnement.



Le Grand Guide du Patrimoine Naturel



Le Conservatoire a collaboré au Grand guide du Patrimoine naturel réalisé par la DREAL Picardie. Il a contribué à la validation des informations et à la fourniture de photos d'illustrations.

Le Conservatoire et le Conseil régional de Picardie s'affichent !



Le Conservatoire d'espaces naturels et le Conseil régional de Picardie ont collaboré en 2013 à la réalisation d'une collection de posters sur les milieux naturels de la région.



Les 4 premiers ont été lancés lors de l'Assemblée générale de l'association en mai et concernent les landes, les milieux dunaires, les pelouses calcicoles et les marais. 8 autres seront édités en 2014 et 2015.

La collection des plaquettes espèces s'enrichit...



Deux nouvelles plaquettes espèces ont été éditées en 2013 : l'une consacrée à la flore des pelouses calcicoles et l'autre aux oiseaux des zones humides. Cette dernière a fait l'objet d'un partenariat particulier avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie. La collection s'enrichira encore en 2014.

Le Conservatoire en réseaux



Le CEN Picardie participe activement aux échanges des réseaux CEN et RNF. Ces participations permettent à la fois de valoriser et diffuser dans les réseaux les pratiques picardes et de profiter des expériences de nos homologues d'autres régions.

Par exemple, la révision de la méthodologie Plan de gestion du CEN a profité des travaux menés en parallèle au sein de RNF.

L'organisation du séminaire « *L'herbivorie et la dynamique des milieux naturels* » en 2012 s'est traduite en 2013 par la publication du premier « cahier RNF » pour lequel le Conservatoire a contribué à la relecture. Ce travail a permis notamment de réfléchir à la place du pâturage hivernal encore peu développé sur nos sites picards.

Le Conservatoire de Picardie a également lancé en 2013 les premières rencontres des coordinateurs scientifiques des 29 CEN actuellement existants afin de partager et mutualiser les pratiques de chacun. Cette première

rencontre a été consacrée au fonctionnement des Conseils scientifiques, à la réalisation des plans de gestion et aux outils de suivi scientifique. A une échelle inter régionale, les 4 Conservatoires du domaine « Manche – Mer du Nord » se sont réunis pour échanger sur la mise en œuvre concrète des suivis scientifiques sur les sites gérés. Il s'agissait d'évaluer les pratiques de chacun pour améliorer la qualité des suivis, optimiser l'évaluation de la gestion, la définition des priorités de contractualisation, capitaliser les résultats. De nombreuses perspectives de travaux en commun ont été ouvertes à ces deux échelles.

Mise en œuvre du programme LIFE Rôle des genêts



Comme en 2012, les conditions climatiques pluvieuses du printemps et jusqu'à la fin juin ont été plutôt favorables au rôle en lui procurant des habitats favorables et retardant les fauches. Les effectifs de mâles chanteurs ont été néanmoins en retrait par rapport à 2013 avec 14 à 15 individus chanteurs sur la Moyenne vallée de l'Oise.

A mi-parcours du programme, les projets d'acquisition se poursuivent avec environ 9 ha de prairies inondables et peupleraies dont toutes les étapes de validation sont passées. La signature des actes sera effective en 2014. A cela s'ajoutent 27,5 ha identifiés (dont les 9 ha de propriété du groupe Lafarge et devant revenir au fonds de dotation des CEN) sur lesquels les contacts avec les propriétaires vont se porter en 2014.

La mise en œuvre des mesures d'urgence consistant à retarder la fauche au 31 juillet moyennant une compensation financière complémentaire (convention signée avec le CEN) s'est poursuivie avec succès. Ainsi 5 agriculteurs ont signé des conventions pour 8 mesures d'urgence représentant 14 ha fauchés après le 31 juillet dans le cadre du financement LIFE, auxquelles il faut ajouter 2 mesures d'urgence en dehors de la ZPS, sur le secteur de Travecy / Achery / Mayot, pour 10 ha supplémentaires. Si on ajoute à ces mesures la localisation adéquate des bandes refuges dans le cadre des MAE, ce sont 13 des 14 à 15 nichées potentielles identifiées lors des comptages qui ont bénéficié des mesures de préservation directes de leur habitat de reproduction.

Nous avons pu poursuivre les tests de barre d'effarouchement avec 3 exploitants volontaires. La première barre avait été améliorée sur le plan de la manutention suite au test de 2012 et une seconde barre a été construite sur ce modèle. Elles resteront à la disposition des exploitants les prochaines années.



Le Conservatoire en Picardie

L'étude de l'utilisation des habitats par radio-tracking s'est également poursuivie. Trois mâles adultes ont pu être équipés au cours du mois de juin et suivi pendant 19 à 48 jours. Si le nombre d'individus suivis reste en deçà des espérances, les résultats sont parlants et illustrent bien les hypothèses formulées jusqu'alors quant à l'utilisation des habitats après la fauche : bandes refuges, mégaphorbiaies.

Trame Verte et Bleue



Le Conservatoire a poursuivi son investissement sur cette thématique à travers des missions d'assistance aux politiques publiques à différentes échelles. Ainsi, dans le cadre du SRCE, le CEN Picardie a formulé en collaboration avec le CBN Bailleul et Picardie Nature des propositions méthodologiques pour la constitution d'une liste d'espèces TVB picarde et a participé au comité régional TVB. Toujours à l'échelle régionale mais au niveau du terrain le Conservatoire a poursuivi sa contribution aux MAET corridors portées par la CRAP. A l'échelle départementale il a participé aux réflexions du CG de la Somme sur les TVB dans le cadre de la révision de son schéma des espaces naturels. Enfin au niveau communal et intercommunal le Conservatoire poursuit son assistance scientifique et technique pour l'étude des TVB de la Communauté de Communes d'Oulchy et du Pays du sud de l'Aisne et a contribué aux PLU de Montjavoult et de Fresnoy-la-Rivière dans l'Oise.

Forêt et Biodiversité



Depuis 2011 le Conservatoire s'est fortement investi pour la prise en compte des enjeux « patrimoine naturel » dans la gestion forestière, aussi bien sur ses propres sites où cet aspect était plus négligé jusqu'alors, qu'en forêt domaniale ou privée. Cela résulte d'une prise de conscience grandissante des partenaires techniques (ONF et CRPF), d'une demande relative aux politiques publiques, et d'un intérêt renouvelé du Conservatoire pour ces questions du fait des surfaces de boisement non négligeables présentes sur les sites gérés, avec des enjeux de conservation potentiellement important (Chiroptères, Insectes saproxyliques, liens lande-forêt...). Comme en matière agricole, l'intervention du Conservatoire mêle travaux de réflexions dans différentes instances et contributions pratiques sur le terrain. En 2013, les principales actions ont été les suivantes :

- Participation au groupe Biodiversité de l'OREF
- Engagement d'un partenariat avec le CRPF sur le bois des Arbrisseaux à Poix de Picardie, et sur Baron dans l'Oise.
- Poursuite des échanges avec l'ONF pour la prise en compte de la biodiversité dans les plans d'aménagement

communaux en cours de rédaction.

- Contribution du Conservatoire aux études préalables au plan d'aménagement de la Forêt d'Ermenonville.
- Réalisation d'un test de pâturage avec des brebis Conservatoire sur une enclave de pelouse en marge de la Forêt domaniale de Vauclair.
- Contribution auprès de l'ONF à la préparation d'un programme d'étude génétique du petit Rhinolophe.
- Organisation d'une journée d'échange technique avec nos homologues wallons de NATAGORA sur le thème de la gestion et de la conservation des milieux ouverts intra-forestiers avec participation de l'ONF, du GSA (Groupement sylvicole de l'Aisne), de la DREAL, notamment.

Colloque national scientifique et technique



Le Conservatoire organisait les 26, 27 et 28 août derniers un colloque intitulé « *Renforcements de populations : une gestion d'avenir pour les espèces menacées* ».

Le colloque a été l'occasion de faire le point sur des questions aussi bien éthiques et réglementaires que scientifique et techniques. Il a rassemblé un public de gestionnaires de milieux naturels et de scientifiques venus de toute la France. 13 interventions se sont ainsi succédées durant les 3 jours du colloque ponctués par une après-midi de visite de terrain. Les 90 participants ont ainsi pu échanger et confronter leurs approches lors de tables rondes de synthèses avec les intervenants.

Une soirée débat ouverte au grand public a permis d'aborder les questions éthiques, sociales ou encore philosophiques posées par les opérations de renforcement et ce, à partir de l'exemple de la réintroduction du Vautour fauve.

Le croisement des regards des différents participants a révélé une volonté de fédérer les acteurs et de rédiger un guide pratique à destination des gestionnaires pour aller plus loin dans la démarche et le partage d'expériences. Gageons que cette dynamique née lors du colloque se propage et fasse naître de nouvelles collaborations.



Elaboration et mise en œuvre des MAE



En 2013, le Conservatoire était opérateur de mesures agroenvironnementales sur 4 territoires et co-animateurs sur 5 autres parmi lesquels un projet agro-environnemental régional «corridors» sur les territoires du Valois, du Laonnois et du Santerre. Il a notamment contribué avec la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales à la définition d'un protocole de suivi des résultats des actions engagées au travers des contrats « corridors ». L'animation de la mesure « pelouses régionales » a permis de monter 2 nouveaux contrats, un dans la Somme et un dans l'Aisne.

Le Conservatoire s'est de nouveau porté opérateur sur les pelouses régionales, la Moyenne vallée de l'Oise et la Haute vallée de l'Oise pour 2014.

Fin 2013, il a également commencé à contribuer aux réflexions sur les évolutions nationales et régionales des futurs programmes d'aides agro-environnementaux 2014-2020.

Natura 2000



Les nouveaux contrats déposés en 2013 par le Conservatoire en faveur des sites dont il est gestionnaire ont été les suivants :

Département	Nombre de contrats Natura 2000 validés en 2013	Sites Natura 2000 concernés	Montant total des contrats
AISNE	1	- les Landes de Versigny	3 291 €
OISE	1	- Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	8 982 €
SOMME	4	- Réseau de coteaux calcaires du Ponthieu oriental - Marais et mont de Mareuil-Caubert - Marais arrière littoraux picards	43 860 €
TOTAL	6		56 133 €

Dans l'Aisne :

Le Conservatoire a réalisé l'animation du document d'objectif (DOCOB) de la Moyenne vallée de l'Oise porté pour une dernière année par l'Entente Oise-Aisne. Il a contribué à l'animation du DOCOB ZSC des Marais de la Souche porté par la commune de Liesse-Notre-Dame, à l'animation du DOCOB du Franc-Bertin au côté de la

Chambre d'agriculture de l'Aisne et à celui des coteaux du Tardenois porté par la communauté de communes d'Oulchy-le-Château. Il a également réalisé pour le compte de l'Etat l'animation des sites «Landes de Versigny» et «Collines du Laonnois oriental». Le Conservatoire contribue également au travail d'élaboration du DOCOB « Forêt de Verdilly » réalisé par l'Office National des Forêts.

Dans l'Oise :

Le Conservatoire a poursuivi l'animation du DOCOB du Marais de Sacy porté par le Syndicat Mixte des marais de Sacy. Il contribue toujours au côté du bureau d'étude Ecothème à l'animation du DOCOB de la vallée de l'Automne. Il a de plus été chargé de l'animation pour deux ans des sites de la Cuesta du Bray et de la cavité du Larris Millet à Saint-Martin-le-Nœud. Il a aussi participé aux renseignements des fiches standards de données de plusieurs autres sites dont ceux du Pays de Bray. Le Conservatoire a participé à de nombreux comités de pilotage et au suivi de plus d'une dizaine de contrats Natura 2000 dans le département de l'Oise

Dans la Somme :

Dans le cadre de marchés publics lancés en 2011, le Conservatoire a poursuivi son accompagnement scientifique et technique auprès du Syndicat de la Vallée des Anguillères sur le site « Moyenne vallée de la Somme » et auprès de l'EPTB Bresle sur le site « Vallée de la Bresle ». Sur le site de la Moyenne vallée de la Somme, le Conservatoire a participé à la mise en œuvre et au suivi des travaux et a réalisé le suivi scientifique de 5 contrats en cours. Il a accompagné le SVA dans le montage d'un contrat à Morcourt. Sur le site de la Vallée de la Bresle, le Conservatoire a réalisé la mise en œuvre et le suivi de travaux pour les 3 contrats en cours à Inval-Boiron et Saint Aubin Rivière. Par ailleurs, le Conservatoire a apporté un accompagnement scientifique et technique à l'AMEVA dans le cadre de l'animation des docobs des sites «Tourbières et marais de l'Avre », et « Réseaux de coteaux et vallée du bassin de la Selle ». Dans ce cadre, il a réalisé 10 expertises afin d'identifier la possibilité de monter des contrats Natura 2000 chez des propriétaires.



Quelques chiffres en 2013

Sites en gestion directe :
74 sites sur 2 321 ha

Sites en assistance à la gestion :
10 sites sur 4 372 ha

Au total, 84 sites d'intervention
dans l'Aisne sur 6 693 ha



Type de milieu dominant

- Cavités ou Comble de bâtiments
- Landes dominantes et autres milieux
- Marais tourbeux et étangs
- Pelouses calcicoles
- Prairies humides (et alluviales)



• Liste des sites naturels de l'Aisne

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière et d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Amblény	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Gestion	Privé	23,08	0
Any-Martin-Rieux	Le Moulin	Prairie humide	Assistance	Privé	0	39,25
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais et étang	Gestion	Commune	18,01	0
Belleau	Le Bois Belleau	Lande	Assistance	Etat	0	64,9
Belleu	La Carrière de vignolles	Pelouse calcicole / cavité souterraine	Gestion	Commune	8,19	0
Beuvardes	L'Etang de Boutache	Marais et étang	Gestion	Commune	4,5	0
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,23	0
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine / Comble de bâtiment	Gestion	Commune	29,11	0
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	4,43	0
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	0,62	0
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	23,38	0
Chauny	Les Feuilletts	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	6,63	0
Chavignon	La pelouse Manable	Pelouse calcicole / Prairie humide	Gestion	Commune	6,13	0
Chermizy-Ailles	Les Communaux	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	8,82	0
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Gestion	Privé	2,72	0
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,12	0
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais et étang	Gestion	Commune	29,61	13,51
Coincy	La Hottée du Diable	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	16,99	0
Coincy	La Sablonnière	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	commune	2,28	0
Colligis-Crandelain	La carrière	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,71	0
Condren _ Amigny-Rouy _ Beautor	Condren - Beautor	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	24,96	0
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Gestion	Privé	15,36	0
Epoux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	20,69
Epièdes _ Beuvardes	L'Etang de la Logette	Marais et étang	Gestion	Commune	26,51	0

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière et d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Gestion	Commune / Communauté de Communes	80,02	0
Festieux	Marais des Hautes de Vignelles	Marais et étang	Assistance	Privé	0	3,32
Grandrieux _ Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairie alluviale	Gestion	C. de Communes	2,9	0
Guise	Château de Guise	Cavité souterraine	Assistance	Commune	0	0,1
Haramont	Château d'Haramont	Comble de bâtiment	Gestion	privé	0,1	0
Hirson	La cascade de Blangy	Marais et étang	Gestion	Commune	57,61	0
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais et étang	Gestion	Commune	25,01	0
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	Marais et étang	Gestion	Commune	21,19	0
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais et étang	Gestion	Commune	18,34	0
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	19,17	0
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais et étang	Gestion	Commune	5,88	21,09
Manicamp _ Bichancourt _ Marest-Dampcourt _ Abbécourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	118,65	0
Marchais	Les Communaux	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	92,45	0
Marest-Dampcourt _ Abbécourt _ Appilly	La Grande Pâturage, Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	13,97	0
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Gestion	Commune	16,45	0
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais et étang	Gestion	Commune	22,32	0
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairie humide	Gestion	C de Communes	8,77	0
Monampeuil	Les Prairies de Monampeuil	Prairie humide	Assistance	Conseil Général de l'Aisne	0	16,51
Montaigu	La Lande de Montaigu	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	7,11	0
Montbavin	La carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,67	0
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Marais et étang	Gestion	Commune	34,51	0
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	3,2	0
Moulins	Au dessus des carrières	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,34	0
Moulins	Les Creuttes de Moulins	Cavité souterraine	Gestion	Commune / Privé	1,06	0
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	Pelouse calcicole	Gestion	privé	4,74	0
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune / Privé	7,17	0
Ollezy	Le Marais d'OLLEZY	Marais et étang	Gestion	Commune	36,45	0
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	12,63	0
Paissy	Les Pelouses de Paissy	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	10,23	0
Parfondru	Les Pâturages, les Rouitoirs, Les Tannières et la Folie	Marais et étang / Pelouse sur sable / Lande	Gestion	Commune	60,29	0
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	12,48	0
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	Marais et étang	Gestion	Commune	30,16	28,37
Pierrepont _ Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	17,6	0
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	8,21	0
Prémonté _ Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	49,19	0
Presles-et-Thiery	Les Chichérons	Prairie humide	Assistance	Privé	0	10,7
Quierzy	Quierzy	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	25,58	0
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	17,86
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux	Lande / Marais et étang	Gestion	Commune	29,18	0
Sainte-Croix	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,15	0
Saint-Gobain	La Fontaine à la Goutte	Comble de bâtiment	Gestion	Etat (ONF)	13,85	0
Saint-Quentin _ Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais et étang	Gestion	Commune	47,53	0
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais et étang	Gestion	Commune	13,86	0
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	12,02
Septmonts	La Carrière Huët	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0,64	0
Sissonne	Le Camp de Sissonne	Pelouse calcicole	Gestion	Etat (Ministère défense)	890	4110
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	16	0
Travecy _ Achery _ Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairie alluviale	Gestion	Commune	50,2	0
Trucy	Le Grand Savart	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	6,43	0
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	1,35	0
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	4,19	0
Vaucelles-et-Beffecourt	La carrière	Lande / Pelouse calcicole / Marais et étang	Gestion	Privé	28,89	0
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	13,91
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,06	0
Versigny	Les Landes	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	91,14	0
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	Pelouse sur sable / Prairie humide	Gestion	Conservatoire	6,86	0
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,61	0
Viry-Nouzeuil	La Pierre Aiguisoire	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	9,78	0
Vivières	La pelouse de Longavesne	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	8,59	0
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	11,97	0

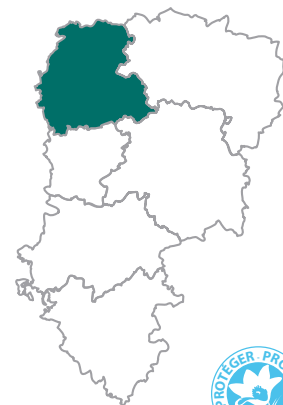
Le Vermandois - Saint-Quentinois

Première année de cogestion de la Réserve naturelle des Marais d'Isle



Cette année a été la première année de mise en œuvre de la cogestion entre la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. C'est une année qui a été marquée par la finalisation de la rédaction du nouveau plan de gestion, validé le 2 mai 2013 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel qui se veut ambitieux en terme de mise en œuvre d'actions de restauration. La seconde partie de l'année a ainsi été consacrée à définir précisément les actions à engager en 2014 et à rédiger les cahiers des charges correspondants.

L'année 2014 a également permis de définir précisément certains protocoles de suivis scientifiques visant à évaluer l'impact de la gestion réalisée sur certaines espèces à forte valeur patrimoniale (Noctuelle à Baïonnette, Vertigo de Des Moulins ...) et sur la dynamique des milieux : mise en place d'un suivi de l'évolution des roselières suite à l'amélioration du dispositif de gestion des niveaux d'eau, suivi de l'érosion des berges ...



Préserver le Marais d'Ollezy

Le Conservatoire a engagé la rédaction du plan de gestion du marais d'Ollezy. La phase de diagnostic a permis de mesurer l'état actuel du patrimoine naturel du site. Si la population de Fougère à crête est encore conséquente, d'autres éléments d'intérêt biologique anciennement connus n'ont pas été retrouvés ou sont dégradés. L'année 2014 sera donc une année importante pour définir, en concertation avec la commune et les locataires de la chasse, les actions de restauration à engager dans les 5 ans.



La Thiérache

Animation du site Natura 2000 du Franc Bertin



Pour la troisième année consécutive, le Conservatoire au côté de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, du GIC de Rozoy et du Groupement sylvicole axonais a participé à l'animation du site pour le compte de la Communauté de communes des Portes de Thiérache. Un bilan de l'état de conservation du réseau de 30 mares a été réalisé. Ce sont des mares récemment restaurées qui ont montré le plus grand intérêt. Cela illustre la pertinence de mettre en œuvre sur la période 2014-2016 de l'animation un programme global de conservation et de restauration du réseau de mares du site.

Le Conservatoire a également réalisé en étroite relation avec les partenaires une exposition afin de renforcer la sensibilisation des populations locales aux enjeux de préservation et de bonne gestion des prairies, mares et cours d'eau du site.



Hirson

Les rochers du Pas-Bayard

Une actualisation des inventaires a de nouveau mis en évidence l'intérêt exceptionnel du site en Picardie pour la conservation des bryophytes. En effet, cette année plusieurs espèces ont été découvertes sur le site, non détectées lors de l'inventaire de 2009 et inconnues en Thiérache jusqu'alors.

Notons par exemple la découverte d'*Hedwigia ciliata* et de *Racomitrium heterostichum*, deux espèces des rochers siliceux ensoleillés, jamais citées en Thiérache jusqu'alors. Le respect des voies d'escalade existantes permet ainsi de concilier la pratique de ce sport avec la conservation d'un patrimoine naturel unique pour la Thiérache et la Région.



Une espèce très rare de punaise des zones humides, *Eurydema dominulus*, a également été trouvée. En Picardie, elle n'est connue que de très rares localités. D'autres stations sont connues en Moselle et dans les Vosges.

Projet de création de Réserve Naturelle Régionale à Any-Martin-Rieux



Le Conseil régional de Picardie et le Conservatoire ont cette année travaillé en collaboration avec le Conservatoire Botanique national de Bailleul, les acteurs locaux, et selon les volontés du propriétaire-exploitant à la rédaction d'un dossier de création de Réserve Naturelle Régionale. Le propriétaire souhaite en effet mettre en place un dispositif qui garantisse à long terme la préservation d'un ensemble de prairies d'une quarantaine d'hectares représentatif du patrimoine naturel du bocage de Thiérache.

Confirmation de la Renoncule flottante à la Cascade de Blangy

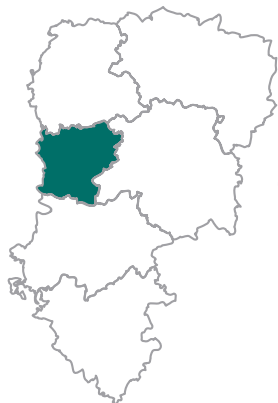


La présence de cette renoncule très rare dans les cours d'eau de Picardie était suspectée en 2012. Sa présence au pied de la cascade de Blangy a été confirmée en 2013.

Découverte de nouvelles espèces



Guénaël Hallart, Conservateur bénévole du site, a découvert deux nouvelles espèces. La présence du Coenobite (*Panthea coenobita*), papillon de nuit, a été mise en évidence par la découverte d'une chenille de ce papillon sur un épicéa en bordure du site. Il s'agit actuellement de la seule localité connue en Picardie pour cette espèce qui est présente dans les boisements d'épicéas sub-montagnards dans l'Est de la France et dans les Pyrénées.



La Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny :



Réserve Naturelle
LANDES DE VERSIGNY

Le projet de sentier d'interprétation de la RNN des Landes de Versigny se poursuit ! Cette année, le sentier du Petit Zouzou a été créé avec mise en place d'un platelage et d'une plateforme. Les personnages ont été dessinés et apparaîtront prochainement sur le site.



Le Chamois

Une toute nouvelle Drosera infos est arrivée dans les boîtes aux lettres des habitants de Versigny. Une lettre d'information qui se veut un bilan de l'année écoulée, en matière de travaux, animations ou suivis scientifiques. Un nouveau visage pour valoriser le site !



Cette année, le Conservatoire a réalisé deux journées de formation à destination des instituteurs de la circonscription de Tergnier afin qu'ils puissent venir avec leur classe découvrir la RNN en autonomie.



L'entretien et la restauration du patrimoine naturel se poursuit. Ainsi un an seulement après le déboisement d'une pinède, la lande sèche a déjà recolonisé une grande majorité des surfaces occupées par les pins.

Moyenne vallée de l'Oise

Un projet CASDAR retenu pour la vallée



Dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural 2009-2013 (PNDAR) financé par le Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CAS DAR), le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a lancé en mai 2013 un appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie ». Cet appel à projets a pour ambition de préparer la mise en place des GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental), en soutenant et amplifiant la diffusion de démarches collectives territoriales ascendantes en faveur de l'agro-écologie et de formes d'agricultures performantes sur les plans économique et environnemental. La Chambre d'agriculture de l'Aisne, des

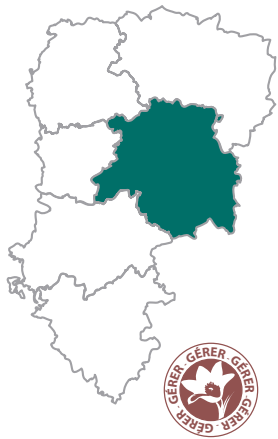
exploitants de la vallée et le Conservatoire se sont alors réunis pour construire un projet dont le point de départ a été la création d'une nouvelle association Agriculture Environnement Vallée de l'Oise (AEVO). Le projet auquel est également associé l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais a pour objectif principal de définir un cahier des charges de production de foin issu de la vallée qui concilie qualité fourragère et prise en compte des enjeux de conservation biologique. Fin septembre 2013, 469 dossiers de candidature avaient été déposés au niveau national. Début janvier 2014, 103 dossiers ont été retenus. Le projet de la vallée de l'Oise fait partie des 2 projets retenus pour la Région Picardie.

Le CEN Picardie consolide par ailleurs son partenariat avec les exploitants agricoles de la Moyenne Vallée de l'Oise, d'une part en poursuivant l'animation de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales territorialisées, en collaboration avec les Chambres d'agriculture, d'autre part en accompagnant les agriculteurs dans leurs pratiques sur les parcelles dont il possède la maîtrise foncière ou d'usage. Un certain nombre de conventions de prêt à usage ou de baux arrivant à échéance ont fait l'objet d'un renouvellement en 2013. A cette occasion, les modalités d'exploitation agricole (dates de fauche, localisation des bandes refuges ...) sont rediscutées avec l'exploitant, en fonction des résultats des suivis scientifiques et afin de prendre en compte de façon optimale les enjeux écologiques sur chaque parcelle.

Site Natura 2000 « Moyenne Vallée de l'Oise »



L'année 2013 a été marquée par la fin du mandat d'animation de l'Entente Oise-Aisne, à laquelle le CEN Picardie était associé pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB. La réunion du comité de Pilotage, qui s'est déroulée en septembre, a été l'occasion de faire le bilan de ces 3 années d'animation. Une synthèse des actions réalisées a été présentée : résultats des suivis et des études scientifiques, mesures de gestion contractuelles (contrat Natura 2000, MAEt) mises en œuvre, actions de communication et de sensibilisation réalisées (plaquette sur l'Euphorbe fausse-baguettes, lettre d'information, sorties nature ...).



Site Natura 2000 « Collines du Laonnois oriental »

Mise en œuvre des contrats Natura 2000



A Festieux, des actions de restauration ont eu lieu en collaboration avec la Société Forestière de la Caisse des dépôts et Consignation sur le marais de pentes à Choin noirâtre et Gentiane des marais. Sur la commune de Montaigu, on peut noter le développement rapide des pousses de Callune sur des secteurs récemment déboisés et légèrement décapés ce qui laisse présager l'installation prochaine d'une lande. Des coupes d'arbres et des fauches menées sur Montchâlons ont permis une meilleure expression des espèces indicatrices des pelouses et ourlets calcicoles telles la Marguerite de la Saint-Michel (*Aster amellus*) et le Petit Pigamon (*Thalictrum minus*). Sur Parfondru, des travaux similaires ont été favorables aux pelouses à Laïche pied d'oiseau (*Carex ornithopoda*) et à Laïche des bruyères (*Carex ericetorum*).



De nouveaux propriétaires s'engagent avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



En cette année 2013, deux nouvelles conventions de gestion de site ont été signées entre des propriétaires privés et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ces conventions d'une durée de 15 années visent à confier au Conservatoire la préservation et la gestion de deux sites de pelouses parmi les plus remarquables du site Natura 2000, le Coteau de Neuville-sur-Ailette, et une partie privée du savart de Chermizy-Ailles.

Axoplage, concilier parc de loisir et préservation du patrimoine naturel



A Monampeuil, au sein de l'espace naturel du site de loisir Axoplage, propriété du Conseil général de l'Aisne et géré par le Syndicat mixte de l'Ailette, les travaux de restauration d'un réseau de mares menés en 2012 apportent de premières satisfactions. Le Triton crêté a ainsi été observé au sein des nouvelles mares créées venant renforcer le réseau de mares déjà présent. Une dizaine d'individus ont été observés. La gestion pastorale extensive et le maintien de prairies de fauche sur les marges semble également très favorable au Cuivré des marais puisque plus de 50 imagos de ce papillon ont été contactés et plusieurs pontes observées en 2013.

Un nouveau sentier de découverte



Inauguré sous le soleil ce 31 octobre 2013 le Sentier de l'Azuré invite à la découverte du savart des Communaux de Chermizy-Ailles. Des bornes agrémentées d'aquarelles jalonnent le sentier et suggèrent aux visiteurs quelques éléments forts du paysage : la faune et la flore, le pâturage des moutons sans oublier les tranchées de la Grande Guerre. Un livret de découverte du parcours est également disponible pour agrémenter la visite de plus d'informations et d'anecdotes (il est téléchargeable sur www.conservatoirepicardie.org).



Restauration des marais d'Ardon



L'Ardon prend sa source au sud de la ville de Laon au niveau d'une résurgence de l'aquifère de la craie. Elle s'écoule ensuite sur une quinzaine de kilomètre pour rejoindre l'Ailette. De sa source à la confluence avec l'Ailette, elle côtoie de nombreuses zones humides de fort intérêt sur lesquelles le Conservatoire intervient pour leur restauration. Il en est ainsi du Domaine de la Solitude, propriété de la Ville de Laon, où le bilan des actions engagées sur 2009-2013 montre une amélioration de la qualité des habitats naturels et des populations des espèces visées par le plan de gestion 2008-2017. De plus sept nouvelles espèces sont apparues ou réapparues sur le site récemment comme le papillon Cuivré des marais, la libellule Cordulie métallique et l'araignée Dolomède. Souhaitons que les actions engagées sur le marais de Laval-en-Laonnois en partenariat avec l'ONF et la commune donnent prochainement d'aussi bons résultats.

Sissonne : une démarche d'éco-pastoralisme récompensée



L'originalité du partenariat développé entre Le GAEC Gosset, producteur de viande ovine, l'entreprise Greensheep, spécialisée dans la gestion pastorale de milieux écologiques et le Conservatoire coordinateur du projet de gestion écologique sur le camp militaire de Sissonne a été récompensée par l'attribution de la part de la Région Picardie d'un prix Initiative Régionale pour l'Environnement. Nous associons également étroitement à ce prix les autorités militaires du Centre d'Entraînement en Zone Urbaine (CENZUB) de Sissonne.

La 1^{ère} Fête des Marais de la Souche

La commune de Liesse-Notre-Dame et le Conservatoire, soucieux de faire connaître les richesses des marais de la Souche et les actions de préservation qui y sont menées ont invité les acteurs du marais et le grand public à participer le 7 et



8 septembre à la 1^{ère} fête des marais de la Souche. Cette journée d'échange autour du marais a été précédée la veille d'une soirée « contes au marais » qui a permis au public présent une immersion crépusculaire originale au sein de ce site d'exception.



Test de gestion différenciée à Pierrepont

La Marais Saint-Boëtien de Pierrepont est une mosaïque d'étang tourbeux dont un grand nombre est dédié à la pratique de la pêche. En 2013, le Conservatoire et la commune ont expérimenté la mise en place d'une gestion différenciée des berges de ces étangs. Contrairement à ce qui était pratiqué habituellement, à savoir le broyage plusieurs fois par an de l'intégralité des berges, des secteurs n'ont pas été fauchés en première intervention pour permettre à la flore de se développer. Les résultats ont été spectaculaires. Le nombre de pieds fleuris de Scorsonère humble a ainsi évolué de 2012 à 2013 de 2 à 50 pieds et ceux de Gentiane des marais de 25 à 150 !

Le Soissonnais

Communauté d'agglomération du Soissonnais

Les premiers résultats de gestion à Pasy-Pommiers

L'équipe de la Pépinière de la Communauté d'agglomération du Soissonnais intervient depuis 3 ans sur les sites de pelouses calcicoles de Pasy et de Pommiers. En collaboration avec le Conservatoire, ils participent à l'entretien et la restauration de clairières de pelouses dans des secteurs difficilement accessibles. L'impact de ces travaux est significatif avec le déploiement de la Laïche des bruyères, de l'Odontites jaune ou encore du Barbon pied-de-poule. Ces actions ont notamment permis la sauvegarde d'une station de 20 pieds d'Ophrys araignée, fortement menacée de disparition jusqu'alors sur le site.



Site Natura 2000 « Coteaux et marais du Tardenois »



Le Conservatoire a poursuivi son accompagnement scientifique et technique de la Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château structure porteuse du DOCOB. Dans ce cadre plusieurs propriétaires et exploitants agricoles ont été rencontrés. Une convention tripartite a été signée

par un exploitant agricole avec la Communauté de Communes et le Conservatoire afin de restaurer des pelouses du secteur de Branges. Il est envisagé que l'exploitant puisse faire réaliser ces actions par son ouvrier agricole qui serait rémunéré au forfait par un contrat Natura 2000.



Les chauves souris de Belleu

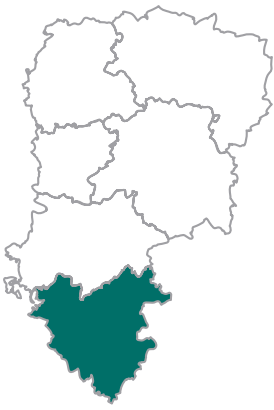


Début 2013, les deux cavités du site de la Pierre Frite ont été prospectées. Une trentaine d'individus ont été comptabilisés. Afin de protéger les espèces des nombreuses intrusions au sein des cavités, l'une d'entre elles sera fermée en 2014.

Préparer l'arrivée des moutons à Vivières



Des travaux de mise en place de clôture ont été réalisés cette année sur le coteau de Longavesnes. Ces travaux vont permettre de mettre en place un pâturage ovin sur le site dès l'année prochaine et ainsi de participer à l'entretien de plus de 5 hectares de pelouses calcicoles, habitats complémentaires du site voisin de l'Épine.



Inauguration du site de l'étang de la Conge



Le 28 Septembre 2013, le Conservatoire a participé à l'inauguration du site de l'étang de la Conge à Etampes sur Marne. Cela faisait en effet plusieurs années que le Conservatoire

accompagnait ce projet de restauration d'une zone humide originale, projet porté par la commune avec également le soutien du Pays du sud de l'Aisne et de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry.

Les étangs de la Logette et de Boutache



La restauration des zones humides des abords de ces deux étangs, typiques des anciens viviers de pêche créés il y a plusieurs siècles sur les plateaux argileux du sud de l'Aisne, se poursuit. En 2013, ce sont ainsi des surfaces très importantes d'herbiers à Rubanier nain qui sont apparues suite à l'essouchage de saules sur les berges de l'étang de la Logette. Des groupements végétaux à Renoncule flammette et Jonc bulbeux et des groupements à Laïche vert-jaunâtre et Agrostis des chiens ont également fait leur apparition.

Le Barrage temporaire

En 2013, une plaquette communication du bilan 2008-2013 du barrage temporaire pour amphibiens a été réalisée afin de montrer le travail accompli pour la sauvegarde de ces espèces et les actions de sensibilisation menées depuis 6 ans. Les résultats de l'année 2013 sont en légère baisse par rapport à 2012, mais ce sont quand même près de 9550 amphibiens qui ont pu être sauvés des dangers de la route.



Le Bois Belleau



Ce bois, d'une superficie de 81 hectares, est un mémorial dédié à tous les américains qui y combattirent durant la Première Guerre mondiale. Géré par la Commission des monuments de guerre américains (ABMC), il jouxte le cimetière américain « Aisne-Marne ». Ces dernières années l'ABMC a engagé avec l'accompagnement du Conservatoire la restauration d'une lande sèche présente au sein de ce bois. En 2013, le Conservatoire et l'ABMC ont également convenu de laisser une partie des 30 hectares de ce bois en non intervention intégrale.

Renouvellement du partenariat avec la commune de Coincy



Le partenariat avec la commune de Coincy pour la gestion de la Hottée du Diable a été renouvelé jusqu'en 2033. Ce partenariat a également été étendu à un autre site de la commune qui présente une vaste zone de sable nu parsemée de blocs de grès, la Sablonnière. Parmi les résultats marquants notons suite à des travaux d'étrépage menés au pied de la Hottée la réapparition après des décennies d'absence de quelques pousses de Bruyères à quatre angles...

Le Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois



Les travaux de restauration de landes sèches à Callune entrepris depuis plus de 5 ans (déboisement, débroussaillage, pâturage ovin et étrépage) en collaboration avec la commune se mesurent par des impacts très significatifs. Ainsi, les pelouses vivaces acidiphiles se sont renforcées d'un hectare, permettant le développement de la Mousse fleurie ou de la Teesdalie à tige nue, tandis que la lande à Callune ouverte est passée de 3 à 8 ha, pour le bonheur d'espèces telles le Crible, l'Ensanglantée de l'oseille ou la Noctuelle de la myrtille, trois papillons de nuit rares de ces milieux.



L'étang de Boutache



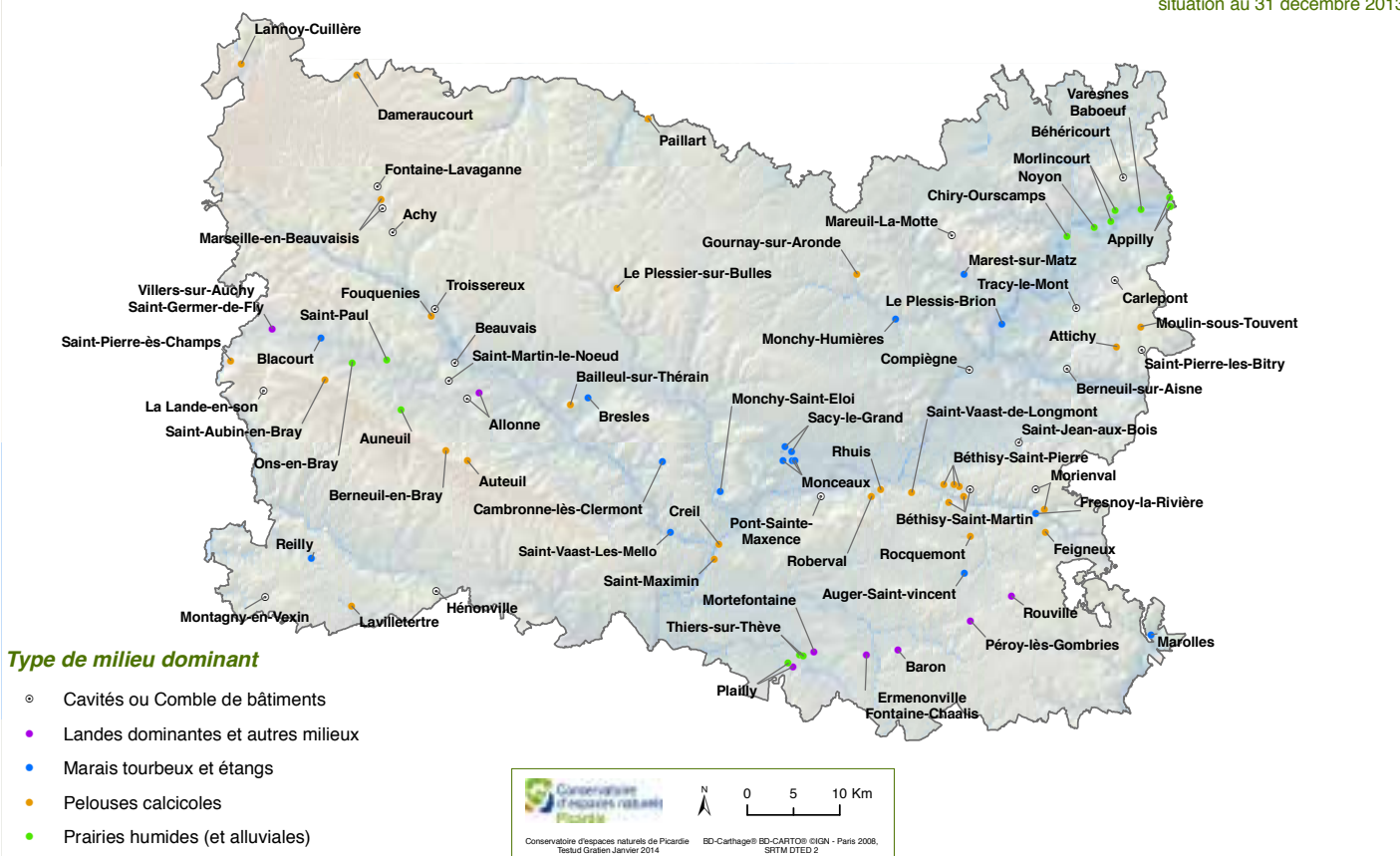
Le Bois Belleau



Le Parc des Bruyères

Le Conservatoire dans l'Oise

situation au 31 décembre 2013



Quelques chiffres en 2013

Sites en gestion directe :

69 sites sur 1 328 ha

Sites en assistance à la gestion :

18 sites sur 656 ha

Au total, **87** sites d'intervention

dans l'Oise sur **1 984 ha**

• Liste des sites naturels de l'Oise

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Achy	Le Château	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,1	0
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Assistance	Etat	0	0,73
Allonne	Le Bois des coutumes	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	16,94	0
Appilly	La Grande Pâture	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,38	0
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,36	0
Attichy	La Ferme de l'Arbre	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	20,46	0
Auger-Saint-vincent	La jonnière	Marais et étang	Gestion	Privé	5,05	0
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairie humide	Assistance	Privé	0	1,54
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	18,82	0
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	17,42	0
Baron	Pierre l'Hermitte	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0	25,81
Beauvais	Reseaux de Carrières de Beauvais	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	1,1	0
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Gestion	Privé	75,16	0
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire / Commune	11,41	0
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Cavité souterraine	Assistance	Privé	0	206,42
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	0,41	0
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire / Privé	1,55	0
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	1,18
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	2,14	0,1
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	8,3	0
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	7,01	0
Blacourt	La Fontaine Modet	Marais et étang	Gestion	Privé	4,44	0
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	204,72	0

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	30,66	0
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Gestion	Commune	30,63	0
Chiry-Ourscamps _ Passel _ Sempigny	Chiry-Ourscamps	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,69	0
Compiègne	Le Château Impérial	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,1	0
Creil	Le Coteau de la Garenne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	19,22	0
Dameraucourt	Le Bout du Parc	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	6,87
Ermenonville _ Fontaine-Chalais	Mer de Sable	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0	45,08
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,15	0
Fontaine-Lavaganne	L'Eglise	Comble de bâtiment	Gestion	Commune	0,1	0
Fouquénies	Les coteaux du Thérain	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	15,79	0
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	27,53	0
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,05	0
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Gestion	Privé	2,7	0
La Lande-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Gestion	Privé	9,34	0
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	18,97	0
Lavilletterre	Le Plateau et l'Etang	Pelouse calcicole / Cavité souterraine / Marais et étang	Gestion	Commune	6,83	0
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	4,42	0
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	Marais et étang	Gestion	Commune	28,77	0
Marest-sur-Matz	Marais Quint	Marais et étang	Assistance	Privé	0	17,35
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,78	0
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais et étang	Gestion	Commune	12,76	0
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	3,68	0
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,11	0
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	Marais et étang	Assistance	Commune	0	24,05
Monceaux	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0	64,36
Monceaux	Le petit Marais	Marais et étang	Assistance	Privé	0	11,53
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	Marais et étang	Gestion	Commune	8,03	0
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais et étang	Gestion	Commune	54,7	0
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,33	0
Morienvil	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,03	0
Morienvil _ Fresnoy-la-rivière	La pelouse de Pondron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Privé	4,66	0
Morlincourt	Les dix Faulx	Prairie humide / Prairie alluviale	Gestion	Privé	11,34	0
Morlincourt	Morlincourt	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	2,16	0
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0	133,5
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	9,1	0
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairie alluviale	Gestion	Commune	91,04	0
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	Prairie humide	Gestion	Privé	13,33	0
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	0,52	0
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	14,84	0
Plailly	Le Bois de Morrière	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Privé	61,59	0
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0	29,02
Plailly _ Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0	21,62
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,32	0
Reilly	Le Mairais de Reilly	Marais et étang	Gestion	Commune	28,94	0
Rhuis	Pelouse de Rhuis	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	17,75
Roberval	Pelouse de roberval	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,37	0
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	17,37	0
Rouville	Les bruyères de Rouville	Lande	Gestion	Privé	30,33	0
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais et étang	Assistance	Commune	0	37,61
Sacy-le-Grand _ Monceaux _ Cinqueux	Le Marais des sources	Marais et étang	Gestion	Privé	82,93	0
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,53	0
Saint-Jean-aux-Bois	Le clos	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,1	0
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0,61	0
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Laversine	Pelouse calcicole	Assistance	Région	0	5,77
Saint-Paul	Les communaux (carpentier)	Prairie humide / Boisement	Gestion	Privé	22,72	0
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Larris et tourbières	Pelouse calcicole / Marais et etang / Cavité souterraine	Gestion	Commune	79,43	0
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Gestion	Privé	23,24	0
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	8,3	0
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	Marais et étang	Gestion	Commune	7,07	0
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0	5,9
Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,1	0
Troissereux	Le Château de Troissereux	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	11,83	0
Varesnes _ Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	78,64	0
Villers-sur-Auchy _ Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Lande / Prairie humide	Gestion	Conservatoire / Commune	27,91	0

Des mesures compensatoires



Plusieurs conventions de mise en œuvre de mesures compensatoires et de remise de sites ont été signées en 2013 dans l'Oise. La proposition du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie de rédiger des notes des possibles est étudiée avec attention au niveau national et plus localement par plusieurs autres conservatoires d'espaces naturels.

A la suite des réflexions engagées par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les services de l'État ont mis en perspective la possibilité de travailler ensemble à l'élaboration d'un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de ces mesures.

Pour la première fois en Picardie et dans l'Oise, le Fonds de Dotation des conservatoires d'espaces naturels a été sollicité justement afin de recevoir dans le cadre de mesures compensatoires près de 10 hectares de prairies humides de la Vallée de l'Oise.

14-18 L'Oise se souvient



Le Conservatoire a répondu à l'appel à projet du Conseil Général de l'Oise concernant la commémoration de la première guerre mondiale.

Son projet de valorisation de sites de la grande guerre recolonisés par la nature a été accepté pour 2014. Les sites de Mareuil-la-Motte, de Machemont et d'Attichy seront mis à l'honneur. Des sorties nature à destination du grand public et d'un public scolaire seront organisées durant l'été par le Conservatoire avec le concours d'historiens locaux.



Parmi les questions posées abordées en commun : comment les cavités souterraines ont-elles été utilisées par les poilus et les populations locales durant cette année 2014, première année de conflit ? Comment les populations de chauve-souris ont pu survivre ou recoloniser les sites après la guerre ?

Turner chèvres



Les expériences de pâturage avec les chèvres menées notamment en Vallée de l'Automne et dans les Marais de Monchy Saint-Eloi ont permis de démontrer l'efficacité de ces animaux pour le contrôle de la repousse des ligneux. Elles se révèlent bien plus entreprenantes que les moutons. Cela a conduit le conservatoire à acquérir un troupeau de chèvres qui servira dès 2014 à mener la restauration de sites aussi bien de pelouses que de marais. Un grand merci à tous ceux qui ont souscrit à cette acquisition.



Précieux bénévoles



En 2013, les bénévoles de l'Oise ont été particulièrement actifs, notamment pendant la saison de pâturage. Par exemple, l'équivalent de plus de 90 jours de présence sur site a été cumulé l'année dernière dans la seule partie Est de l'Oise. Cet investissement a permis à l'équipe salariée de mener à bien de nombreuses opérations et de renforcer la lisibilité de la structure au niveau local. La dynamique ainsi créée est un élément de réponse face au nombre de sites en gestion toujours croissant au Conservatoire.

Le Clermontois - Plateau picard

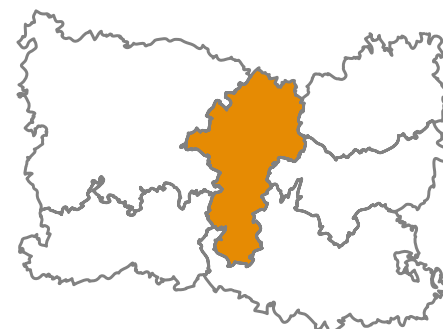
Découvertes dans les Marais de Sacy



A deux reprises, en deux lieux différents, au centre des marais et en bordures des terrains acquis par le Conseil Général de l'Oise, le Conservatoire a observé une femelle d'une espèce d'araignée rare en France et en Europe : *Dolomedes plantarius*.



Cette espèce n'est connue aujourd'hui que de huit autres sites prestigieux de France, comme la Camargue, les étangs et marais du Médoc, ou encore les Marais de Lavours dans l'Ain.



L'Union Internationale pour la conservation de la Nature considère les populations de cette espèce comme Vulnérables au niveau mondial et au niveau européen. Il s'agirait donc de l'espèce la plus rare et la plus menacée des Marais de Sacy. Le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris considère cette espèce comme déterminante pour la mise en place de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP). L'abaissement progressif de la pression de pâturage adopté par l'équipe technique du Conseil Général de l'Oise semble lui être très favorable.

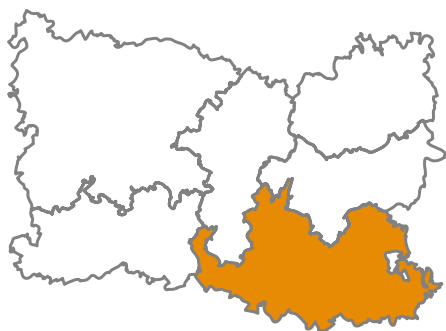
Coupe de pin et bilan de la présence de *Jaminia Quadridens* à Bailleul-sur-Thérain



C'est fait ! Les travaux de clairiérage de la pinède sont réalisés et préalablement, Adrien ADELSKI, adhérent du Conservatoire, a établi une carte de répartition d'un mollusque exceptionnel dans le nord de la France, connu uniquement du Mont César : *Jaminia quadridens*.

Plusieurs individus vivants ont été retrouvés au milieu des nombreuses coquilles vides qui témoignent de l'ancienne occupation du site par l'espèce. Ces données sont évidemment très importantes pour l'organisation des travaux de restauration et la conduite du pâturage. Elles ont démontré que l'espèce ne subsistait que sur les versants les plus exposés aux doux rayons du soleil.

Les collectes de coquilles ont aussi conduit à la découverte de *Chondrula tridens* (espèce quasi-menacée à l'échelle européenne). Cependant en l'état des connaissances, cette station doit être considérée comme fossile.



Le partenariat avec RTE engagé



L'engagement du partenariat national entre RTE et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a eu lieu à l'Abbaye de La Moncel à Pont-Sainte-Maxence. Le premier projet en commun développé dans l'Oise vise l'adaptation des pratiques d'entretien sous les lignes à haute-tension, là où la présence de patrimoine naturel singulier le justifie.

Grâce à l'accord des propriétaires et des usagers, ainsi qu'au partenariat existant avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, un test de pâturage ovin a pu être mené sur des pelouses situées entre vallée de l'Oise et Vallée de l'Automne. Les premiers résultats sont prometteurs, mais quelques adaptations supplémentaires sont encore nécessaires. Ce n'est probablement qu'au terme de trois ans que les résultats seront décisifs. Le test devrait être reconduit en 2014.

Premier test de pâturage à la Haute-Chaume



Un test de pâturage a également été mené avec l'Office National des Forêts en Forêt d'Ermenonville, et toujours en partenariat avec le PNR Oise-Pays de France. Les résultats de pâturage en landes ont été très concluants dès la première année. La question est maintenant de savoir comment pérenniser ce mode de gestion et comment l'étendre de telle manière à garantir sur le long terme le

Une convention de partenariat avec la commune d'Ansacq



Intéressée par la préservation de son patrimoine, la commune d'Ansacq a demandé au Conservatoire la réalisation d'un diagnostic succinct qui a confirmé la présence d'éléments majeurs pour le département de l'Oise. Une convention de partenariat a été signée qui devrait se traduire en 2014 par le développement d'une animation foncière destinée à préserver les éléments de nature les plus remarquables. Une collaboration avec la fédération des pêcheurs de l'Oise et l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) est envisagée. Il s'agit de la première convention de ce type signée avec une commune de l'Oise.

Le Sud de l'Oise

maintien du réseau de landes présent non seulement en Forêt d'Ermenonville, mais à l'échelle du Sud de l'Oise.

Ce type de test a également ouvert d'autres perspectives pour l'aménagement futur de la Forêt d'Ermenonville, en cours de réflexion. L'Office National des Forêts a souhaité ouvrir largement cette réflexion à l'ensemble de ses partenaires habituels.

Ensemble pour la préservation des pelouses et des bois du Mont Calipet



Le PNR Oise-Pays de France est l'opérateur et l'animateur du site Natura 2000 des Trois Forêts. Il avait également favorisé la rédaction d'un plan de gestion pour la préservation des pelouses et des bois du Mont Calipet à Pontpoint et Pont-Sainte-Maxence. Le fruit de ces efforts est la signature en cours d'une convention multipartenariale associant le PNR, les communes, le Conseil général de l'Oise, l'Office National des Forêts et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Un premier contrat Natura 2000 a été signé par la commune de Pontpoint et les premières actions devraient donc être engagées dès 2014, suite à la signature des différentes conventions de gestion.

Un inventaire des pelouses calcicoles



Le PNR Oise-Pays de France et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont travaillé ensemble à l'inventaire des pelouses calcicoles du territoire du Parc. Cette actualisation va servir la rédaction de la nouvelle charte du Parc et la nouvelle programmation des actions. De nouveaux sites ont été découverts à cette occasion.

D'autres ont été mieux décrits et une première base de données sous Système d'Information Géographique a été renseignée. Celle-ci comprend pour la première fois des renseignements sur la nature des habitats naturels présents à une échelle suffisamment fine pour en appréhender l'état de conservation. Le Conservatoire devrait prochainement étudier si cette expérience peut être étendue à l'ensemble du réseau des pelouses de Picardie, dont une grande part se retrouve dans le réseau des sites Natura 2000.

Le coteau de Bellevue bientôt restauré ?



La commune de Béthisy-Saint-Pierre et le Conservatoire ont acquis ensemble 7 hectares de pelouses sur le coteau de Bellevue qui abrite l'une des dernières populations de Gentiane Croisette de la Vallée de l'Automne, ainsi qu'une belle population de Barbon pied de poule.

L'acquisition a été permise grâce au soutien du Conseil général de l'Oise et de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles du département. Le Conservatoire a été désigné gestionnaire du site et grâce à l'intervention locale de l'association Béthisy nature, la gestion a pu être engagée dès les premiers mois après l'achat du site.

Un premier projet de restauration a été déposé auprès de la Fondation du Patrimoine et pourrait être mis en œuvre en 2015.



Une convention de partenariat avec le Syndicat de la Nonette



Favorisé par le Parc Naturel régional Oise-Pays de France, le rapprochement entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Syndicat de la Nonette a abouti en fin d'année 2013 à la signature d'une convention de partenariat qui vise la prise en compte du patrimoine naturel associé aux rivières et aux zones humides du territoire, et tout particulièrement une Libellule d'intérêt européen, l'Agrion de Mercure, une espèce référente pour la gestion des continuités écologiques et indicatrice de la bonne qualité végétale des cours d'eau et de leurs abords.



De premiers diagnostics en commun ont été menés dès cette année sur les communes d'Avilly-Saint-Léonard et de Courteuil. Ils devront se poursuivre en 2014 et être complétés de premiers suivis de travaux, comme cela se fait déjà en Vallée de la Thève, auprès d'un autre syndicat de rivière, le SITRARIVE, avec de premiers résultats positifs pour la préservation de l'Agrion de Mercure.

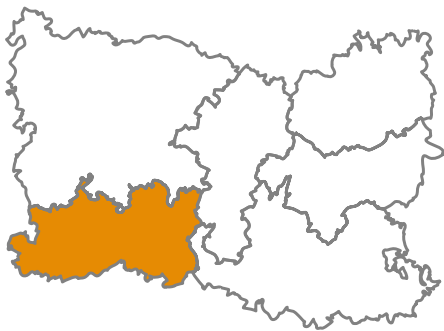
Vers une installation durable de libellules au Parc Astérix



En 2012, les vents d'est avaient porté jusqu'en Picardie plusieurs vols de Libellules. Des observations de plusieurs espèces de Leucorrhines, genre de Libellules comprenant plusieurs espèces d'intérêt européen, avaient marqué les mois de juin et de juillet.

Dès 2013, un individu de Leucorrhine à Gros thorax a pu être de nouveau observé au Bois de Morrière à Plailly. Il s'agit là probablement d'une preuve d'installation de l'espèce, mais reste encore à savoir si la population installée est suffisamment nombreuse pour permettre son développement et son installation définitive. Une histoire à suivre





L'aménagement du Marais de Reilly bien engagé

Après le calage partenarial et la nécessité de relancer la mise en concurrence des entreprises, les premières autorisations administratives parviennent au Conservatoire pour que les travaux de restauration soient engagés maintenant le plus vite possible. Déjà, le Centre Régional de la Propriété Forestière, partenaire du projet, a réussi à mettre en place les premiers aménagements : en premier lieu la réfection du réseau des chemins de visite, puis la conception de panneaux d'information du public. Ces premières interventions seront suivies de coupe d'arbres et de recréation de mares.

La Commune est déjà très intéressée par le projet et des développements à d'autres sites de zones humides, mais aussi de pelouses, sont mis en perspectives.

Ces travaux visent en particulier la restauration de marais pour la sauvegarde d'espèces végétales protégées telles la Laïche de Meire, le Potamot coloré et le Mouron délicat, tous devenus rares dans le Vexin et dans L'Oise.

Une contribution au Plan Local d'Urbanisme de Montjavoult



Dans le cadre de l'animation de la Cellule d'Assistance Technique Zone Humide, le Conservatoire a réalisé la délimitation des zones humides de la commune de

Le Vexin-Thelle

Montjavoult. Cette analyse devrait servir la rédaction de leur Plan Local d'Urbanisme et permettre la mise en route de projets de préservation et de valorisation de ces zones humides dont certaines abritent encore des espèces et des habitats naturels d'intérêt européen. Deux zones humides de ce territoire se trouvent en espaces naturels sensibles d'intérêt départemental et pourraient bénéficier des politiques d'intervention du Conseil Général de l'Oise et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et servir ainsi de modèle à l'ensemble des communes de l'Oise soucieuses de sauvegarder leurs zones humides.

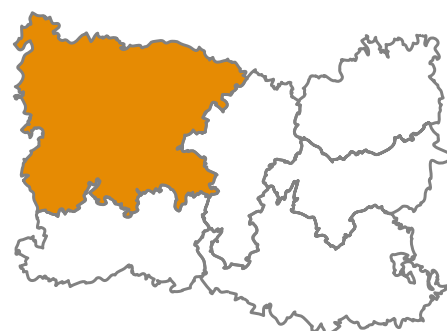
Fermeture de la cavité de Monneville



Une de plus ! La cavité de Monneville est la dernière cavité souterraine qui devait être fermée dans le cadre d'un ambitieux plan d'aménagements de sites à chauves-souris décidé en 2011 et soutenu par le Conseil régional de Picardie et l'Union Européenne (FEDER).



Le Vexin picard compte ainsi maintenant près de 4 cavités souterraines préservées pour la conservation des chauves-souris. C'est une petite mais sérieuse contribution de la Picardie à la préservation des populations de Petit Rhinolophe de l'ensemble du Vexin, qui comprend aussi des cavités franciliennes et normandes. Les actions sont menées en commun avec le Parc Naturel Régional du Vexin et les associations de protection de la nature de Normandie.



Lancement de l'étude hydrologique des tourbières

Les pêcheurs de la réserve naturelle régionale de Saint-Pierre-ès-Champs attendent ! Ils attendent avec impatience les résultats de l'étude hydrologique et écologique des étangs des tourbières, qui au bout d'une année devrait non seulement révéler le fonctionnement hydrologique du site, mais aussi, et c'est évidemment le plus difficile, proposer des pistes d'amélioration de la situation pour les naturalistes et pour les pêcheurs.

Mais, ces pêcheurs ne seront pas des patients inactifs,

Le Grand Beauvaisis

ils ont décidé de participer aux travaux d'inventaires en remplissant des carnets de prises et en participant à une séance d'observations du comportement du poisson en float boat (mini bateau gonflable). Une manière d'associer les usagers locaux qui pourrait bien faire des émules !

Des orchidées grenouilles sur coteaux



Associé à la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 monté par l'AMEVA, opérateur et animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Selle, le Conservatoire a suivi la remise en pâture du coteau de Dameréaucourt. A la faveur d'un printemps pluvieux, plusieurs dizaines de pieds d'Orchis grenouille, une orchidée rare et menacée de



disparition en Picardie, sont apparus. Avec l'accord et la bienveillance du propriétaire et exploitant, l'espace correspondant a été mis en exclos pendant la période de floraison et de fructification afin de permettre à l'espèce de renouveler efficacement sa banque de semence. Les années futures démontreront si ces efforts permettent effectivement à cette espèce de retrouver ses populations d'autant. Il est également à signaler que le bord de route longeant ce coteau fait l'objet d'une attention particulière du service des routes du Conseil Général de l'Oise, ainsi que des conservatoires Botanique National de Bailleul et d'espaces naturels de Picardie afin de favoriser le caractère fleuri des lieux et la préservation du patrimoine présent.

Des Agrions de Mercure en Pays de Bray



Actions d'inventaires concertés de part et d'autres de l'Epte, Conservatoire de Haute-Normandie et Conservatoire de Picardie ont pu localiser une nouvelle population d'Agrion de Mercure, espèce de Libellule d'intérêt européen, en Pays de Bray.



Des projets de préservation de sites sont déjà discutés avec les acteurs locaux et l'on peut espérer le redéploiement de cette espèce jusqu'au bassin de

l'Avelon où demeurent de nombreux fossés et ruisseaux favorables à l'espèce. Son retour serait une indication très importante de bonne restauration des rivières de ce bassin.

Une convention de partenariat pour la préservation des zones humides à Saint-Vaast-les-Mello



Le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de l'Oise et l'Union Européenne (FEDER) ont financé la réalisation du plan de gestion du Marais Chantraîne à Saint-Vaast les Mello.

Suite à cette étude, le Conseil Général de l'Oise a adjoint le site à son inventaire des espaces naturels sensibles et la commune a souhaité confier la gestion des parties communales les plus naturelles (herbiers à characées et aulnaies paratourbeuses) au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie à travers la signature d'un bail emphytéotique administratif de 99 ans.

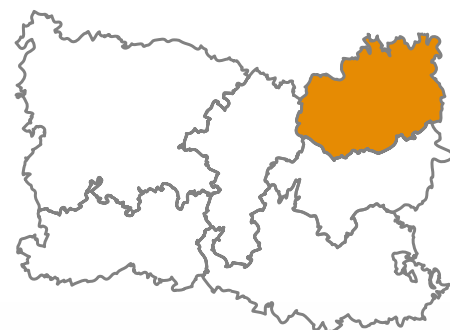
Parallèlement, le Conservatoire et la commune vont travailler au développement commun d'une stratégie foncière visant à harmoniser la gestion des milieux naturels à l'échelle de l'ensemble de la Zone humide présente : une démarche exemplaire à l'échelle du département de l'Oise et de la Vallée du Thérain.

Le Pays des sources et vallées

Morlincourt et rajeunissement des prairies



A l'occasion d'un déplacement de hutte de chasse, chasseurs locaux et Conservatoire ont souhaité en profiter pour étudier la restauration de prairies humides. Les travaux ont commencé en fin d'été 2013 et devraient connaître leur plein achèvement après la baisse du niveau des eaux au printemps 2014. L'entretien du site devrait pouvoir ensuite bénéficier de contrats Natura 2000, mais aussi de mesures agri-environnementales conciliant ainsi enjeux agricoles, cynégétiques et naturalistes.



Une convention de gestion de 10 ans a été signée, ce qui devrait permettre d'avoir le recul scientifique nécessaire afin de mesurer l'effet durable de ces travaux, notamment sur les prairies à Sénéçon aquatiques.



Le plan d'éradication de l'Euphorbe fausse baguette engagé



Après plusieurs tentatives du Conservatoire, le Conservatoire et l'Entente Oise-Aisne ont obtenu le soutien de ses partenaires financiers et les autorisations administratives nécessaires au lancement du plan d'éradication de l'Euphorbe fausse baguette, une plante invasive dont le développement actuel vient mettre en péril la qualité écologique et fourragère des prairies de la Vallée de l'Oise.

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul a également été étroitement associé à ce travail.

Les travaux n'ont pas pu démarrer en fin d'année 2013 à cause du haut niveau des eaux et sont reportés à l'été 2014. Ce délai de préparation supplémentaire des travaux servira à mieux associer et informer les propriétaires et exploitants des parcelles concernées.



Le Petit Rhinolophe à l'étude

Le Petit Rhinolophe est une espèce de chauve-souris qui trouve en Picardie l'une de ses limites de répartition biogéographique, ou plutôt humaine, car en fonction de l'impact de l'homme sur son environnement celui-ci avantage ou fait reculer l'espèce.

Aujourd'hui, la question se pose de savoir si les populations du Compiégnois-Soissonnais sont encore connectées aux populations du Vexin, si elles connaissent un début d'isolement, comme pourraient l'être les populations du Noyonnais, et quel est l'état génétique des populations présentes.

L'Office National des Forêts a osé lancer l'étude, en partenariat avec l'Université de Rennes, et a associé le Conservatoire à la récolte de guanos nécessaire à l'analyse génétique. Les résultats les plus complets ne seront connus que dans 5 ans, mais promettent déjà d'être tout à fait importants pour reconsidérer les stratégies de conservation à développer pour cette espèce reconnue d'intérêt européen.



La collaboration avec l'Entente Oise-Aisne a été véritablement décisive dans la gestion de ce délicat dossier.

Préservation de prairies hautes humides à Monchy-Humières



Les zones humides concentrent parfois les derniers espaces naturels fleuris de nos territoires. Les prairies hautes ou mégaphorbiaies deviennent alors de précieuses infrastructures écologiques offrant en fin de saisons, et quasiment tout l'été, des zones de nourrissage et de refuges à de nombreuses espèces pollinisatrices : abeilles et bourdons sauvages, syrphes et papillons.

Après la réalisation d'un plan de gestion financé dans le cadre du programme européen LEADER en faveur du patrimoine Eau du Pays Sources et vallées, la commune de Monchy-Humières a souhaité confier la gestion écologique du site au Conservatoire. Les travaux de restauration devraient s'engager en 2015 et seront notamment suivi en commun avec le Syndicat mixte Oise aronde très attaché à la restauration des zones humides de la vallée de l'Aronde.

Le Compiégnois

Déjà des découvertes sur les pelouses d'Attichy



Superbes pelouses du Soissonnais, les pelouses de la Ferme de l'Arbre ont, dès les premières prospections complémentaires, révélé leur richesse. Le site était déjà connu pour l'importance de ses populations de Marrube vulgaire, une plante messicole favorisée localement par le pâturage équin, mais il semblerait que ce site abrite aussi la plus forte population de l'Oise et peut-être de Picardie de Barbon pied de poule, une plante protégée et également menacée de disparition.

Le site est aussi riche de vestiges de la première guerre mondiale : une nouvelle occasion de parler de patrimoine croisé et de valoriser d'un mouvement d'ensemble espaces naturels et lieux de mémoire.



Marrube vulgaire

Le Conservatoire dans la Somme

situation au 31 décembre 2013



Type de milieu dominant

- Cavités ou Comble de bâtiments
- Landes dominantes et autres milieux
- Marais tourbeux et étangs
- Pelouses calcicoles
- Prairies humides (et alluviales)



Quelques chiffres en 2013

Sites en gestion directe :

61 sites sur 1 083 ha

Sites en assistance à la gestion :

23 sites sur 615 ha

Au total, **84 sites d'intervention**

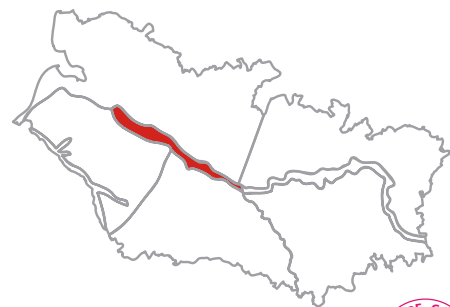
dans la Somme sur 1 698 ha

• Liste des sites naturels de la Somme

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Abbeville	La plume	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0	1,54
Abbeville	Marais Saint Gilles	Marais et étang	Assistance	Commune / CELRL	0,79	27,69
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	0,39	0
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,56	0
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Gestion	Privé	3,3	0
Belloy-sur-Somme	Le Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	79,19	0
Bettencourt-rivière	Le Moulin	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,03	0
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais et étang	Gestion	Commune	23,93	0
Bourdon	Le Larry	Pelouse calcicole	Gestion	Conseil Général de la Somme	5,72	0
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0	21,34
Bourdon	Le Marais du Château	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	19,03	0
Boves	Le Mamont	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	29,02
Boves	RNN : L'Etang Saint-Ladre	Marais et étang	Gestion	Commune	13,37	0
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais et étang	Assistance	Commune	0	24,55
Boves	Le Marais à Scier	Marais et étang	Assistance	Commune	0	34,84
Boves	Le rideau de Pavry	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0	2,04
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	10,64	0
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais et étang	Assistance	Commune	0	67,6
Chipilly	Les Montagnes	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	8,04	0
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,5	0
Condé-Folie _ Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais et étang	Gestion	CELRL	2,8	0

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Corbie	Le Larris Sainte Colette	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0	1,81
Corbie _ Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	39,81	0
Curlu	L'étang de Fargny	Marais et étang	Assistance	Privé	0	20,81
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	Assistance	Conseil Général de la Somme	0	0,1
Dury _ Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouse calcicole	Gestion	C. d'agglomération	63,31	0
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0	37,73
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	16,08	5,03
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais et étang	Assistance	Commune	0	134,81
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	10,96	0
Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Marais et étang	Gestion	Commune / CELRL	111,97	0
Equennes-Eramecourt	La Côte de Taussacq	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	7,71	0
Eronnelle	Le Camp César	Pelouse calcicole	Assistance	Conseil Général de la Somme	0	0,98
Famechon _ Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	1,23	0
Fignières	Le Larris du Brûlé	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	4,11	0
Fontaine-sur-somme	Carrière de Fontaine sur somme	cavité souterraine	Gestion	privé	0,12	0
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais et étang	Gestion	CELRL	0,91	0
Fouencamps	Domaine de l'ONEMA	Marais et étang	Assistance	Etat (ministère Ecologie)	0	27,58
Frise	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	9,76	0
Frise	L'étang de Frise	Marais et étang	Assistance	Commune	0	58,21
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	1,16	0
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,64	0
Grattepanche	Le Fort	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0	0
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,12	0
Grouches-Luchuel	Les Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	9,3	0
Guizancourt	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,33	0
Hailles	Le Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	22,36	0
Hangest-sur-Somme _ Condé-Folie	Le Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	20,98	0
Hiermont	La Mûche	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,04	0
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,6	0
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	3,64	1,35
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Privé / Commune / Conseil Général de la Somme	13,51	0
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais et étang	Gestion	Commune	71,19	0
La Chaussée-Tirancourt _ Ailly-sur-Somme _ Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	27,32	2,9
La Faloise	La Piécente	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0	0
Lafresguimont St Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0	40,77
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouse calcicole	Gestion	Privé / Commune	3,14	0
Le Mazis	Le Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	22,18	0
Le Quesne	Le Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	2,56	0
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Marais et étang	Gestion	CELRL	8,29	0
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0	3,82
Long	Le Marais des Communes	Marais et étang	Gestion	Commune	71,64	0
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais et étang	Gestion	CELRL	2,76	0
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais et étang	Gestion	Commune	8,88	0
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais et étang	Assistance	Privé	0	23,07
Mareuil-Caubert	Le Genoive	Marais et étang	Gestion	CELRL	12,27	0
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	7,23	0
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais et étang	Gestion	Commune	11,6	0
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	23,76	0
Morcourt	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0	40,21
Moreuil	Le Marais de Génonville	Marais et étang	Gestion	Commune	38,76	0
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4	0
Péronne	Le Marais de Halles	Marais et étang	Gestion	Privé	5,31	0
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme / Commune	89,04	0
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme / CELRL	2,35	0
Rue	Hôpital de Rue	Comble de bâtiment	Gestion	Public	0,1	0
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	10,08	0
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	14,14	0
Thennes	Les marais communaux	Marais et étang	Gestion	Commune	66,22	0
Thézy-Glimont	Le marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0	5,4
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0	1,43
Villers-sous-Ailly _ Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	14,74	0
Villers-sur-Authie _ Nampont	Le Marais du Pendé	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	43,54	0
Yzeux	A La somme	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	3,85	0

La Moyenne Vallée de la Somme



Un nouveau partenariat à Fontaine sur Somme

C'est une cavité souterraine hébergeant une importante population de chauves-souris en hiver qui a été contractualisée en 2013. Cette ancienne carrière de pierre datant du 18^{ème} siècle est située sur une propriété privée à Fontaine sur Somme. Jusqu'à 181 individus ont été observés dont 108 Murins à oreilles échanquées et 55 Grands Murins. Ce site fait ainsi partie des 4 cavités du département de la Somme avec un effectif de plus de 150 chauves-souris.



Un inventaire de la Planorbe naine

A l'occasion du renouvellement de plusieurs plans de gestion, un inventaire de la Planorbe naine (*Anisus vorticulus*) a été réalisé sur plusieurs marais de la moyenne vallée de la Somme. Les prospections ont permis d'améliorer les connaissances sur l'état des populations de ce petit mollusque aquatique et sur ses exigences écologiques. Bien présent en moyenne vallée de la Somme au sein des fossés, étangs et mares, il a été observé dans un endroit inattendu : le canal de la Somme.



D'autres mollusques aquatiques remarquables ont été observés telles la Pisidie des marais (*Pisidium pseudospharium*) et la Planorbine cloisonnée (*Segmentina nitida*).

La contractualisation du larris de Bourdon

Le larris communal de Bourdon forme une entité de 4,5 ha située en rive droite de la Somme. Il est constitué d'une pelouse-ourlet dense avec une dynamique arbustive peu marquée. Le coteau est entamé sur toute sa longueur par un front de taille issu de l'extraction de la craie. Là se développe une végétation pionnière, typique des éboulis crayeux et notamment le Sisymbre couché.

La station de Sisymbre couché de Bourdon est la plus grosse de la Somme ; un maximum de 900 pieds a été observé en 2010. Le Sisymbre est inscrit à la Directive Habitats, est protégé en France et est très rare en Picardie. Une convention de partenariat a été signée avec la commune de Bourdon pour la préservation du larris.

Dans le même temps, le Conseil général achetait deux parcelles privées attenantes. Ainsi, des inventaires naturalistes et des propositions de gestion pourront être menés sur l'entité complète de larris.



Découverte de nouvelles stations de Phalène sagittée

La Phalène sagittée (*Gagitodes sagittata*) est un papillon de nuit des marais particulièrement rare qui n'est connu en France que dans les Alpes, les Pyrénées et en Picardie. Alors qu'il n'était connu en 2012 que dans quelques localités de la Somme et de l'Oise, des recherches ciblées des chenilles sur son unique plante hôte, le Pigamon jaune, ont permis d'ajouter plusieurs nouvelles stations au sein de la vallée de la Somme et de l'Avre, et de découvrir la première station en vallée de l'Authie.



Le Sisymbre couché



La Phalène sagittée

Une étude sur la fonctionnalité du réseau de marais gérés



Dans le cadre de l'évaluation de plusieurs plans de gestion et devant l'enjeu que représente la conservation des roselières en moyenne vallée de la Somme, une étude sur la fonctionnalité des roselières pour la nidification de l'avifaune menacée a été réalisée par Loïc Boula de Mareuil, stagiaire de l'université de Rennes accueilli au Conservatoire.



L'ensemble des paramètres susceptibles d'influencer la présence des 9 espèces retenues (Butor étoilé, Marouette ponctuée, Locustelle lusciniöide, Blongios nain, Sarcelle d'été...) ont été relevés sur 56 roselières.

Les principaux facteurs limitants observés dans le cadre de cette étude sont :

- la taille souvent réduite des roselières;
- le déficit hydrique qui réduit les ressources alimentaires et favorise l'atterrissement (baisse de la densité/recouvrement du roseau, boisement) des roselières ;
- l'envasement des plans d'eau et mares ;
- le dérangement à proximité des sites de nidification.



Un partenariat actif avec les lycéens d'Abbeville



Une convention de partenariat a été signée fin 2012 avec la filière de Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) du lycée agricole d'Abbeville. Le 12 septembre 2013, une soixantaine d'élèves ont participé à un chantier nature sur le larris de Bouchon. Ils ont pu intervenir sur du déboisement en divers endroits du larris, afin de faciliter l'accès des chasseurs pour le furetage, et diminuer les dégâts des lapins sur les cultures voisines. D'autre part, depuis novembre, une trentaine d'élèves intervient régulièrement sur le marais du Genoive à Mareuil-Caubert à raison de deux à trois demi-journées

Le saviez-vous ?

Les taches du plastron (surface ventrale) du Triton crêté sont uniques à chaque individu. Elles permettent de les reconnaître à coup sûr et de réaliser des suivis fiables des populations.

par mois. Divers travaux de gestion ont déjà été réalisés : déboisement, fauche de roselières et de mégaphorbiaies, élagage, nettoyage, entretien des accès... Les élèves assurent ainsi une partie de l'entretien de ce site où la dynamique naturelle de boisement est très importante, et menace les espèces patrimoniales.

Le suivi de l'Ache rampante à Epagne-Epagnette



Le marais d'Epagne-Epagnette accueille la plus grande population d'Ache rampante (*Apium repens*) de Picardie, plante protégée à l'échelle européenne. Dans ce cadre, cette espèce est suivie chaque été depuis plusieurs années en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul. Les résultats montrent que l'espèce se maintient sur le site grâce au pâturage d'un troupeau d'une trentaine de poneys shetland depuis plus de 30 ans.



Des bénévoles impliqués dans le suivi du Triton crêté

L'année 2013 a été l'occasion de faire un état des lieux des populations de Triton crêté sur plusieurs marais de la moyenne vallée de Somme. Grâce aux bénévoles, 16 mares ont pu être suivies sur les marais de la Vallée d'Acon, Tirancourt, La Chaussée-Tirancourt et Belloy-sur-Somme. A l'issue de 4 sessions de suivis, le Triton crêté a été observé sur 3 d'entre elles, uniquement en vallée d'Acon.

Le motif ventral propre à chaque individu a permis d'identifier 3 mâles et 6 femelles. Malgré une taille restreinte, la population semble stable.

Le suivi confirme également le faible attrait des marais tourbeux de la vallée de la Somme pour le Triton crêté.



Une étude sur les odonates à Blangy



Pour améliorer les connaissances sur les odonates des marais communaux de Blangy-Tronville, des récoltes d'exuvies ont été réalisées cette année.

L'inventaire a permis de définir les sites de reproduction de 24 espèces, dont certaines remarquables telles la Cordulie métallique, la Cordulie à taches jaunes et la Cordulie à corps fin.



Bilan des contrats Natura 2000 sur les marais d'Eclusier-Vaux et de Morcourt



La haute vallée de la Somme accueille un vaste réseau de marais tourbeux. Afin de conserver ces milieux, le Conservatoire d'espaces naturels accompagne depuis 2007 les communes et le Syndicat de la vallée des Anguillères dans la mise en œuvre de plusieurs contrats Natura 2000 qui ont pour principal but la réouverture du milieu face à l'embroussaillage des marais.

En 2013, deux contrats de cinq années se sont terminés sur les marais de Morcourt et d'Eclusier-Vaux. Les opérations de déboisement et de fauche menées à Morcourt ont permis d'augmenter sensiblement la surface de prairies et de bas-marais paratourbeux favorables au développement d'espèces menacées comme l'Orchis négligée (*Dactylorhiza praetermissa*).

Sur les marais d'Eclusier-Vaux, les déboisements réalisés ont remis en lumière d'importantes surfaces de roselières



qui abritent l'une des plus grandes populations de France de Dryopteride à crêtes (*Dryopteris cristata*), fougère très rare et protégée à l'échelle nationale.

Un bilan des 20 ans de gestion conservatoire menée à Blangy-Tronville



Un recueil faisant le bilan des 20 ans de gestion écologique menée par le Conservatoire sur les marais communaux de Blangy-Tronville est paru en juin 2013. Il reprend succinctement les données géologiques, historiques et biologiques, qui fondent les particularités du site et s'applique à tisser les liens entre la gestion écologique menée et l'évolution observée du patrimoine naturel.



Richement illustré, il permet de mesurer le chemin parcouru et laisse entrevoir la fragilité des équilibres aujourd'hui obtenus. Ainsi, le marais classé en arrêté préfectoral de protection de biotope offre en 2013 : 38% de boisement humides, 29% de prairies et friches, 13% de roselières et mégaphorbiaies et 20% de bas-marais et prairie tourbeuse. Les milieux ouverts ont triplé de surface au cours de ces 20 ans. Le patrimoine faunistique et floristique a également répondu très favorablement durant cette période.



Un îlot à Eclusier-Vaux



Dryopteride à crêtes



L'Étang aux vaches à Morcourt





Une nouvelle intervention en Vallée de la Bresle



Suite à la réalisation de prospections en 2010 sur l'ensemble des larris de la Vallée de la Bresle, une hiérarchisation de leur intérêt patrimonial a été réalisée.

Le larris de Mers les Bains héberge plusieurs espèces patrimoniales (Pavot jaune, Gaillet couché, Chlore perfoliée, Polygala du calcaire, Orchis moucheron...); il est par ailleurs d'une surface assez importante (environ 30 ha). Il a donc été identifié comme un larris d'intérêt assez élevé. Une convention a été signée en 2013 entre la commune et le Conservatoire pour la préservation des 22 ha de larris appartenant à la commune. L'objectif, dans les prochaines années, sera de renforcer le réseau de larris préservés dans la vallée, larris représentant notamment un fort enjeu pour la conservation du Damier de la succise.

Un chantier nature efficace au Quesne



Depuis le centre du village situé au pied d'un coteau abrupt imposant, le panorama a bien changé depuis 1994, date à laquelle les travaux de déboisement du larris, menés par le Conservatoire, ont commencé. Ils se termineront 15 ans plus tard. Entre temps, les brebis et chèvres de Monsieur Huigniez, l'éleveur local avec qui nous travaillons, ont également œuvré à l'entretien du site; les parcs de pâturage représentant aujourd'hui une surface de 2 ha. En plus du pâturage, il convient également d'intervenir manuellement pour contenir les broussailles. Ainsi des chantiers nature sont organisés régulièrement. Le dernier en date, réalisé le 28 septembre 2013 et encadré par le conservateur bénévole des sites du Liger, Dominique



Lefevre, a consisté à couper et descendre au pied de la pente des branches de noisetiers. Une partie des fourrés a été conservée pour garder de l'ombre aux animaux. 30 collégiens de Beaucamps-le-Vieux ont participé à cette action accompagnés d'enseignants motivés.

Etude sur le Damier de la succise



Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon très rare et en danger d'extinction en Picardie. Les populations les plus importantes de la région se trouvent sur les larris de la vallée de la Bresle et du Liger. Un stage de 6 mois réalisé en été 2013 a permis d'approfondir les connaissances sur l'écologie de l'espèce dans ces deux vallées et d'estimer la connectivité qui existe entre les différents sites où le papillon est présent.

Le dénombrement des nids de chenilles en fin d'été avec la participation de 4 bénévoles a permis d'affirmer l'importance majeure du réseau de larris en vallée de la Bresle et du Liger pour la conservation de cette espèce patrimoniale.



Des contrats Natura 2000 en vallée du Liger

Afin de répondre aux objectifs de réouverture de milieux déclinés dans le plan de gestion des 4 larris gérés par le Conservatoire en vallée du Liger, deux contrats Natura 2000 ont été montés en 2012. Ils concernent le déboisement puis la coupe de rejets de 0,5 ha sur le larris d'Inval-Boiron et de 0,35 ha sur le larris de Saint Aubin Rivière.

Le bénéfice de ces importants déboisements réalisés en 2013 sera pérennisé car les secteurs concernés sont situés au sein des parcs actuellement pâturés ou sont contigus. Les moutons et les chèvres de Monsieur Huigniez, l'éleveur avec qui nous travaillons, vont donc continuer à œuvrer pour le maintien des pelouses sèches du Liger.

Le Sud-Amiénois et la vallée de l'Avre



Le Mercure suivi à la trace...



Les larris de Génonville (à Moreuil) et du Brûlé (à Fignières) abritent les deux dernières populations du papillon le Mercure (*Arethusana arethus*) du département de la Somme. Afin de préciser l'état des populations et de suivre leur évolution sur le long terme, un suivi par capture-marquage-recapture a été initié.

Durant les 15 jours de suivi, 868 individus ont été marqués à Moreuil et 301 individus à Fignières. L'analyse des recaptures (14% des individus marqués ont été recapturés à Moreuil et 32% à Fignières) permettra d'estimer la taille des populations et d'appréhender l'utilisation spatiale des pelouses, jachères et bandes enherbées par l'espèce.



Le larris d'Equennes-Eramecourt



Le larris d'Equennes-Eramecourt est connu depuis plusieurs années pour sa population de Damier de la succise, papillon de jour très rare et en danger d'extinction en Picardie, protégé nationalement et à l'échelle européenne. L'effectif maximum observé est de 300 à 400 individus ce qui en ferait une des plus grosses populations de la Somme avec celle du larris de Neuville-Coppegueule.



De fortes menaces pèsent sur le larris au premier rang desquelles la fermeture du milieu par boisement. Ce petit larris de 2 ha est constitué de parcelles très petites et morcelées.

Deux conventions ont été signées en 2013, avec la commune et un propriétaire privé pour la conduite d'inventaires naturalistes destinés à améliorer nos connaissances de ce petit site.

Le début des interventions sur le Fond Mont Joye



Au début des années 60, le Fond Mont Joye était une pelouse sèche entièrement façonnée par l'agropastoralisme. A cette époque, le pâturage ovin disparaît et le site (qui s'étend sur plus de 60 ha) s'embroussaille.

En 2008, la Communauté d'agglomération Amiens Métropole achète le site et en 2009, elle en confie sa gestion au Conservatoire. Les volontés conjuguées de la métropole d'ouvrir le site au public et du Conservatoire de remettre en place un pâturage vont se concrétiser petit à

petit.

En 2013, ont été réalisés les premiers travaux d'aménagement du site avec la pose d'une clôture et également un programme de sorties nature (3 sorties ont été proposées au grand public) couronné de succès, puisqu'il a mobilisé 61 personnes des environs.

Des actions en faveur de l'Anémone sauvage



La station d'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris* L.) du Bois de Berny à Ailly sur Noye est une des deux dernières du département de la Somme, une population de quelques individus pourrait en effet être également présente sur la commune de Grivesnes.

Cette espèce à très fort enjeu est protégée en France, très rare et en danger de disparition en Picardie. La population du Bois de Berny est actuellement en forte régression et menacée de disparition. Une convention de partenariat a été signée avec le propriétaire privé de la parcelle afin de mettre en œuvre des actions destinées à lutter contre l'avancée de la lisière forestière et à effectuer des grattages superficiels pour remettre à nu le sol afin que l'Anémone trouve les conditions favorables à son redéploiement.

Des panneaux d'information sur le marais de Génonville



Deux panneaux d'information ont été installés sur le marais de Génonville à Moreuil ; leur inauguration a eu lieu le 30 septembre 2013 par le président du Conservatoire et le maire de Moreuil en compagnie d'une vingtaine de représentants locaux, pêcheurs, éleveur, et administrés



de la commune. La pose de ces panneaux est la suite logique du partenariat engagé avec la commune dès 2009 et renforcé en 2010 par la signature d'un bail

emphytéotique de 99 ans.



Le Ponthieu et la Plaine maritime Picarde

Première sortie nature sur le larris de Grouches-Luchuel



En 2013, s'est déroulée la première animation scolaire sur le larris communal de Grouches-Luchuel. Elle a réuni 58 élèves de deux classes : CP/CE1 et CE2/CM1, le 1^{er} juillet, sous un soleil de plomb.

A l'aide de la mallette pédagogique « Lili l'orchidée », les enfants ont découvert les orchidées, puis à l'aide de filets et boîtes loupes, les criquets et sauterelles présents sur le larris.

Un pique-nique convivial a eu lieu sur le site à midi. Cette animation a été très appréciée par les enfants et les enseignants. Cela leur a permis de mieux connaître un endroit où ils se baladaient déjà, sans en connaître toute la richesse.



Une 2^{ème} colonie de mise-bas de chauves-souris préservée



Lors de prospections estivales, des stagiaires de Picardie Nature ont découvert une colonie de mise-bas de Grands Murins dans les combles d'un bâtiment à Rue. Au moins 60 individus ont été dénombrés de cette espèce rare et menacé d'extinction en Picardie, protégée en France et en Europe. Une convention a été signée entre le propriétaire des lieux et le Conservatoire pour la préservation de cette colonie. Cela constitue ainsi le 2^{ème} site de mise-bas de chauves-souris géré par le Conservatoire dans la Somme ; celui-ci étant particulièrement important du fait de l'espèce présente.



Les sites Natura 2000 du Ponthieu animés



Après une approbation du document d'objectifs par le comité de pilotage en décembre 2011, les sites Natura 2000 des réseaux de coteaux calcaires du Ponthieu oriental et méridional sont aujourd'hui animés. En effet, le Conservatoire a répondu au marché lancé par la DREAL en 2013 et a été retenu afin d'initier la démarche d'animation sur ce petit site constitué de boisements et de larris disséminés dans le Ponthieu. Ainsi, une plaquette a été réalisée et a été envoyée à tous les propriétaires concernés afin de les informer sur les enjeux écologiques de sites, sur la démarche Natura 2000 et sur les outils de contractualisation disponibles. Un contrat a par ailleurs été monté sur le larris de Lanches Saint Hilaire.



Les chauves-souris de la citadelle de Doullens



Depuis 2007, le Conservatoire d'espaces naturels suit annuellement l'hibernation des chauves-souris présentes à la citadelle de Doullens. La préservation des souterrains des visites du public en période hivernale a permis d'attirer chaque hiver de plus en plus de chiroptères. Ainsi, plus de 220 individus ont été observés en 2013 et au moins 10 des 17 espèces connues en Picardie ont déjà fréquenté le site.

Dans le cadre de la nuit de la chauve-souris, une sortie nature est organisée tous les deux ans à Doullens. En 2013, cette animation a attiré 56 personnes qui ont pu, grâce à une conférence suivie d'une balade nocturne autour de la citadelle, être sensibilisées à la préservation de ces mammifères.



Bilan Financier du Trésorier

Les comptes 2013 traduisent un résultat bénéficiaire de 36 906.71 euros.

Après le résultat déficitaire de 2012 plusieurs mesures ont été adoptées :

- Poursuite de la réévaluation des coûts pour l'élaboration des budgets,
- Refonte et diminution des prestations extérieures inscrites au budget 2013 avec une baisse importante des prestations,
- Mise en place de revues de projets trimestrielles avec les équipes départementales qui ont permis une gestion équilibrée des projets,
- Et réduction du budget de fonctionnement de la structure.

Partenariats financiers en euros

Le résultat d'exploitation, qui retrace les activités courantes du Conservatoire, est très satisfaisant et s'élève à 78 882.47 euros. Une bonne gestion des projets a été effectuée en 2013 puisque la synthèse des projets affiche un résultat de - 8 342.19 euros. Au total le Conservatoire a géré les comptes de 353 projets en 2013 représentant 5 130 jours d'interventions directes et un budget global de subventions réalisées de 3 402 097 euros en baisse de 20% par rapport à 2012.

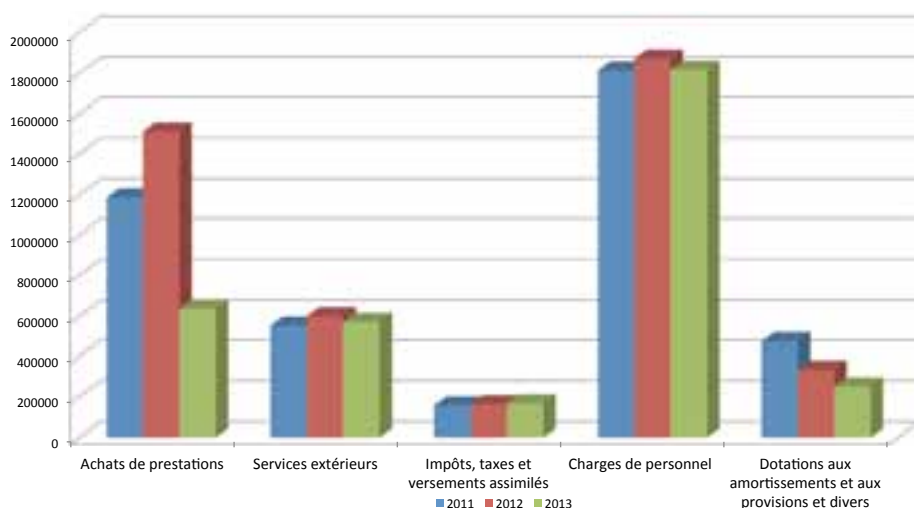
Partenariats financiers en pourcentages

Les partenariats les plus importants ont été le Conseil régional et les Agences de l'eau pour 20 % chacun, l'Etat pour 14% et l'Europe pour 11%, le Conseil général de la Somme pour 10%, le Conseil générale de l'Aisne pour 7% et le Conseil générale de l'Oise pour 7%.

Charges d'exploitation

Cette baisse des subventions constatées est consécutive à la décision du Conseil d'administration de réduire le budget 2013 en ce qui concerne les prestations externes liées aux travaux sur les sites. Cette diminution représente dans le bilan - 866 572 euros et a eu pour objectif de permettre au Conservatoire d'améliorer la situation de la trésorerie.

CHARGES D'EXPLOITATION



De plus, le budget de fonctionnement de la structure a bien diminué passant de 584 397 euros à 512 604 euros soit une diminution de 71 793 euros. Cette diminution est due principalement :

- A la baisse des charges de personnel via la provision pour congés payés pour - 61 413 euros.
- A une réduction des services extérieurs via les déplacements pour - 21 237 euros, les frais de séminaires et de formations pour - 7 230 euros ainsi que les services bancaires pour - 9 570 euros,
- Sur l'ensemble des autres postes de fonctionnement on constate une augmentation de 27 657 euros.

Autres produits d'exploitation

Même s'ils représentent une faible part du budget, les autres produits d'exploitation pour un peu moins de 120 000 euros demeurent indispensables pour réaliser l'équilibre général des comptes. Les aides à l'emploi et les transferts de charges diminuent légèrement de 7 964 euros alors que les autres produits d'activité augmentent de manière significative de 10 920 euros essentiellement grâce aux cotisations et dons. Le nombre d'adhérents a franchi, pour la première fois, la barre des 600 en 2013.

Evolution de la trésorerie

Le résultat financier est stable passant d'une charge nette de 41 850 euros à 42 365 euros. Les intérêts sur les emprunts de restructuration de la trésorerie, mis en place en juillet 2012, on pesés sur une année pleine pour 10 583 euros alors que les intérêts sur les opérations à court terme on baissés de 6 390 euros et représentent 32 680 euros. La trésorerie nette s'est fortement améliorée de 47 % passant d'un déficit de - 269 989 euros en 2012 à - 146 651 euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'est fortement amélioré puisqu'il est passé de - 97 866 euros en 2012 à + 1 928 euros en 2013. En effet, nous n'avons plus de régularisations sur des dossiers FEDER et Conseil régional comme les années précédentes. De plus, le changement de méthode comptable en 2012, qui se traduit par un enregistrement de toutes les conventions signées par le Conservatoire devrait avoir pour effet de réduire ces régularisations.

Bilan

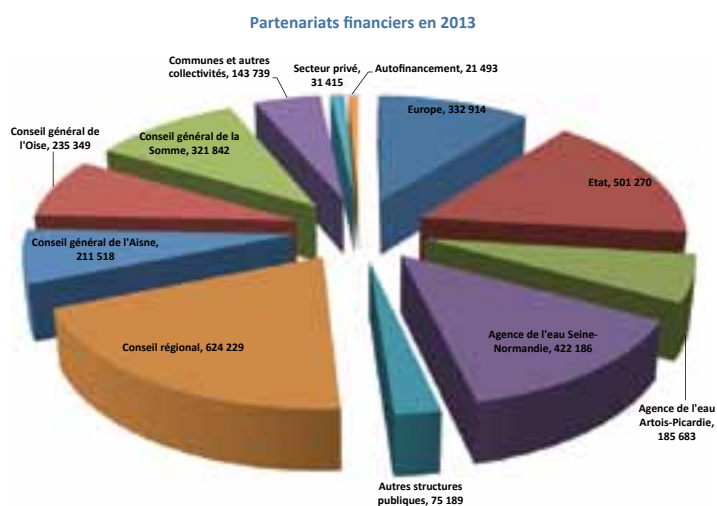
Dans l'introduction de ce rapport financier nous vous expliquions que plusieurs mesures avaient été adoptées suite au résultat déficitaire de 2012. Ces différentes mesures ont conduit à une diminution des créances inscrites au bilan qui est directement liée à la diminution des subventions réalisées de 20%.

De plus, les autres fonds propres augmentent de 199 366 euros. Cette augmentation est due au changement de méthode comptable qui a été opéré en 2012 qui se traduit par l'enregistrement de toutes les conventions signées par le Conservatoire et la constatation de fonds dédiées correspondant aux subventions non consommées. Enfin, l'endettement s'est amélioré, notamment le poste fournisseurs a diminué passant de 767 359 euros à 271 057 euros.

Hors bilan: l'annexe mentionne l'investissement des bénévoles pour l'association. Il représente 3 017 heures d'interventions dont 2 655 heures de travaux et 362 heures de participation à des manifestations et instances. Les bénévoles ont fait don de 10 463 euros de frais et leur travaux représente une valeur de 44 870 euros soit au total un apport en nature de 55 334 euros en évolution de 40 % par rapport à 2012.

Conclusion

Le Conservatoire a montré sa capacité à mettre en place les dispositions nécessaires au retour à l'équilibre de ses finances. Toutefois, pour satisfaisant que soit ce résultat, l'analyse des comptes montre que le Conservatoire a de moins en moins de marge de manœuvre.



La gestion est d'autant plus sensible aux aléas externes que les projets gérés sont nombreux et divers et que les partenariats sont multiples. Encore une fois, il est important de rappeler que l'effort de simplification et d'homogénéisation des procédures de financement dépend de tous et qu'il est nécessaire. Le Comité partenarial, réuni deux fois par an par le conservatoire, a fait des avancées en 2013 sur l'éligibilité des dépenses relatives aux enveloppes d'investissement. Ces travaux doivent continuer et il est probable que la mise en place des dispositions du nouveau programme opérationnel européen 2014/2020 sera l'occasion de trouver de nouvelles complémentarités entre les interventions de tous nos partenaires.

Affectation du résultat

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2013 d'une valeur de 36 906.71 euros.

- Affectation à la réserve de cofinancement de projets 35 888.71 euros,
- Affectation au projet associatif «acquisitions et aménagements de terrains» 1018 euros.

Je vous propose également une deuxième résolution qui vise à réaffecter les réserves de 3 projets associatifs pour abonder la réserve de cofinancement de projets à hauteur de 10 449.74 euros :

- Projet Orchidées 9 953.74 euros,
- Projet SOS Orchidées 256 euros,
- Projet Sauvons les chauves-souris 240 euros.

Je vous remercie de votre attention.

Alain SUDUCA
Vice-président, Trésorier.

BILAN

Actif	2012	2013	Variation 2013/2012	Passif	2012	2013	Variation 2013/2012
Immobilisations incorporelles	3 721,21	12 169,30	8 448,09	Fonds associatif	1 745 989,44	1 486 940,72	-259 048,72
Immobilisations corporelles	2 565 719,29	2 530 427,03	-35 292,26	Résultat de l'exercice	-279 953,81	36 906,71	316 860,52
Immobilisations financières	95 719,80	101 379,80	5 660,00	Autres fonds propres	2 173 440,35	2 372 807,00	199 366,65
Actif immobilisé	2 665 160,30	2 643 976,13	-21 184,17	Fonds propres	3 639 475,98	3 896 654,43	257 178,45
				Provision pour risques et charges	59 168,66	72 400,00	13 231,34
				Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 218 462,66	1 136 506,21	-81 956,45
Créances à recevoir	2 874 592,62	2 421 945,48	-452 647,14	Partenaires avances	2 174,18	9 638,46	7 464,28
Disponibilités financières	530 492,74	642 110,10	111 617,36	Dettes fournisseurs	767 359,26	271 057,55	-496 301,71
Charges constatées d'avance	16 199,73	4 225,49	-11 974,24	Dettes fiscales et sociales	359 407,94	319 216,06	-40 191,88
				Autres dettes	40 396,71	6 784,49	-33 612,22
Actif circulant	3 421 285,09	3 068 281,07	-353 004,02	Dettes	2 387 800,75	1 743 202,77	-644 597,98
Total général	6 086 445,39	5 712 257,20		Total général	6 086 445,39	5 712 257,20	

Découvrez notre nouvelle exposition

Un regard sur

les Zones humides de Picardie



Cette exposition comporte 10 panneaux numérotés au format 1,25 mètre de largeur sur 2 mètres de hauteur. Chaque panneau est autonome et ne nécessite pas d'accrochage (système Rollup).

L'exposition est fournie avec un livret d'accompagnement permettant au visiteur de prolonger sa visite et d'approfondir sa découverte des zones humides de Picardie.

L'exposition est mise gratuitement à disposition des collectivités, associations, établissements scolaires... Le transport et l'assurance des supports sont à la charge de l'emprunteur. Merci de contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour planifier un emprunt :
Tél. 03 22 89 63 96 - contact@conservatoirepicardie.org
www.conservatoirepicardie.org



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Mail : contact@conservatoirepicardie.org
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...